

→ INCINÉRATION

Une usine
aux normes P16

→ TRIMESTRIEL

Les projets
de A à Z P18

→ ULTRAFOND

Ils vont courir
pendant 24h P32



N°173 - 1/15 MAI 07

Brive

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE BRIVE-LA-GAILLARDE

MAGAZINE

www.brive.fr



“Jumelage” entre générations

→ En page 10

Fraternité

Deux articles, dans ce numéro de Brive Magazine, font état des liens étroits qui se créent ou se renforcent entre les jeunes de notre ville et leurs aînés.

Le premier traite de la part active que prennent les jeunes dans le travail de mémoire.

Sous l'impulsion de professeurs dynamiques, des collégiens et lycéens rédigent des textes sur

transcendent les générations. Rien de morbide dans cette « communauté » de l'histoire mais certainement une magnifique leçon de civisme.

Le deuxième article, sous le titre amusant et combien inventif de « jumelage » parle des liens qui s'établissent entre les jeunes de notre ville et les personnes âgées de ses foyers logements. Sous l'impulsion de membres du Conseil des sages, là aussi aidés par leurs enseignants, des jeunes parlent à leurs aînés qui écoutent. A leur tour, les anciens parlent et les jeunes écoutent.

Ecoute, parole, dialogue, estime réciproque, jeux de société pratiqués en commun : il n'y a plus les aînés, il n'y a plus les jeunes, il y a

complicité inter-génération. Mais, au-delà des apparences, de ces projets élaborés en commun dans leur diversité il y a, me semble-t-il, quelque chose de plus fort et de plus important.

C'est la reconnaissance d'une identité locale mais aussi nationale, faite de la diversité de ses âges, de ses opinions, de sa mémoire et de ses espérances. Cela s'appelle aussi **Fraternité**.

Michel Dumas
Maire adjoint
Directeur de la publication

les thèmes de la Résistance et de la Déportation. Ceux qui sont retenus par un comité d'Anciens qui se sont illustrés dans l'histoire encore récente de notre pays, seront lus sur ces lieux de mémoire que symbolisent nos monuments aux morts, le 8 mai 2007.

D'autres élèves créent un objet témoin des plus hauts faits de notre histoire, travail artistique imprégné du souvenir de ce qui s'est passé alors qu'ils n'étaient pas encore nés.

Ainsi s'établissent une complicité, une mise en commun des souvenirs et des émotions qui



Actualité

COURAGE ET RESPONSABILITÉ



Bernard Murat a tenu à féliciter Madame Fabienne Barbezieux, agent municipal à l'école élémentaire Jules Vallès, pour la responsabilité et le courage dont elle a fait preuve dans l'intérêt supérieur d'enfants, dans le cadre de ses activités professionnelles.

Clin d'œil

ECHANGES

Bernard Murat et Georges Mouly, sénateurs de la Corrèze se sont récemment rendus à la rencontre des élus et citoyens, à la ferme auberge Jean-Yves Malissard de Lafage-sur-Sombre.



SOMMAIRE

Tout ce qui bouge à Brive, les temps forts de l'actualité de la quinzaine...

→ LAQUINZAIN



Bien dans leur assiette

Une exposition pour apprendre aux élèves de CM1 et CM2 l'impact de leur consommation sur l'environnement et la santé. P 9



«Jumelage» entre générations

Des élèves rendent visite aux résidents des foyers logements. Un échange bénéfique à tous. P 10

→ LAVILLEETVOUS

Une incinération aux normes

Depuis 2006, l'usine d'incinération de St-Pantaléon de Larche répond aux normes. P 16



Des projets de A à Z

Cinquième conférence de presse trimestrielle avec un point sur tous les projets de Brive. P 18



→ ANOTER



Chanticleer à Brive

Le 27 juillet à Brive, le Festival de la Vézère accueille à Brive cet étonnant chœur américain. P 27



Les 24 heures de la Guierle

Ils partiront à 10h pour ne s'arrêter que le lendemain, même heure, avec un max de km dans les jambes. P 32

→ÉVÉNEMENT

Ecrire pour la mémoire

Le 8 mai, deux collégiens brivistes liront un texte en hommage aux déportés lors des cérémonies de commémoration de la victoire de 45. Le résultat d'un travail pédagogique original sur le devoir de mémoire mené à Cabanis et à Jean Lurçat.

Jérôme Chauvignat persiste et signe. Parce qu'il a un jour été marqué par sa rencontre avec un ancien déporté, que pour lui les pires heures de notre histoire peuvent toujours se répéter si l'on n'y prend garde, ce jeune professeur de physique aux collèges Cabanis et Lurçat milite pour que la mémoire de ce passé résonne encore longtemps dans les esprits des générations futures. Après avoir déjà mené il y a deux ans une opération avec des élèves du Collège Jean Lurçat, lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre, puis le 28 avril dernier pour la Journée nationale du souvenir de la Déportation, l'enseignant sera avec ses élèves, place du 15 août 44, pour les cérémonies du 8 Mai 1945.

UN HOMMAGE AUX DÉPORTÉS

A chaque fois, l'idée est simple : faire écrire aux collégiens des textes sur les thèmes de la résistance ou de la déportation, les meilleurs textes étant ensuite lus par leurs auteurs lors des cérémonies du souvenir.

Un travail motivant pour les élèves, qui durant quelques semaines, se trouvent immergés dans cette histoire encore proche et dont les ultimes témoins viennent à leur rencontre pour témoi-



Quelques collégiens ayant participé au projet de Jérôme Chauvignat entourent les quatre anciens résistants chargés de choisir deux textes en hommage aux déportés, texte qui seront lu lors des cérémonies du 8 mai, place du 15 août 44.

ner... et faire passer le relais de la mémoire.

Cette pédagogie du concret, pour le moins originale, recueille un certain succès tant auprès des collégiens que des adultes. Pour la date du 8 mai, le texte demandé aux élèves de 3^e de Cabanis et Jean Lurçat - et écrit à la maison - devait être un hommage aux déportés qui ont péri en camp de concentration. Près de 150 copies ont été collectées et plusieurs enseignants des deux établissements ainsi que leurs principaux se sont associés pour faire une première sélection.

Le choix des deux textes (un par établissement) présenté lors de la cérémonie est effectué par quatre personnalités de la résistance : Raymond Lacombe et André Vary, représentant l'Armée secrète et les FTP, Roger Gouffault, ancien résistant et déporté et Marcel Plas, président de l'UFAC.

Et le 8 mai, il devrait y avoir foule autour du « caillou » car tous les collégiens et leurs parents ont été invités à assister à la cérémonie.

Les autres classes des deux collèges n'ont pas été oubliées dans cette campagne de mots et de mémoire puisqu'il se sont vus proposer de recueillir le témoignage d'un membre de leur famille, d'un proche ou une connaissance qui soit né avant 1940.

UN OBJET COMME UN CRI

Enfin, l'art plastique a rejoint le verbe avec Françoise Garnier, professeur d'arts plastiques à Jean Lurçat. Avec ses élèves, l'enseignante prépare actuellement une exposition sur le thème de la transmission de la mémoire. Un travail artistique en volume puisqu'il s'agit de créer un objet témoin à transmettre comme une parole, un cri. L'exposition, qui aura demandé de nombreuses heures de travail à ses auteurs, devrait être présentée dans quelques semaines.

Ce dont nous aurons bien sûr l'occasion de reparler dans ces colonnes. ● P.C

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ FESTIVAL DU MOYEN MÉTRAGE DE BRIVE

Des étoiles pour la toile

Nouveau succès pour la 4^e édition du Festival du cinéma de Brive, rencontres du moyen-métrage, qui se déroulait du 11 au 16 avril au Rex (voir *Brive Magazine* n°171). Diversité et qualité étaient au rendez-vous de ces journées consacrées au moyen métrage. Le jury 2007, présidé par le directeur de la photographie Willy Kurant était composé de Manuel Blanc, comédien, Catherine Corsini, réalisatrice et scénariste, Florence Loiret-Caille, comédienne et Sabrina Seyvecou, comédienne. Le palmarès des 18 films en compétition a été proclamé lors de la cérémonie de clôture :

- **Grand prix du jury** (à l'unanimité et pour la qualité exceptionnelle de l'interprétation) : *La Main sur la gueule* d'Arthur Harari. Ce film relate les relations conflictuelles entre un père et son fils.
- **Prix du jury** : *A la recherche de son eau* de



de gauche à droite : Arthur Harari, Serge Arnel Sawadogo, Cyril Brody, Justine Triet, lauréats de ces Rencontres du moyen métrage.

Serge Arnel Sawadogo.

- **Prix spécial du jury et Prix du public** : *En service* de Cyril Brody.

- **Mention spéciale du jury** pour documentaire exceptionnel en prise avec

la réalité sociale : *Sur Place* de Justine Trietsi.

Rendez-vous l'année prochaine au cinéma Le Rex pour de joyeuses découvertes riches en nouveaux regards. ●

Les permanences d'élus de mai et juin

Quartier Rivet. Quartier bus place des Arcades. Lundis 7 mai et 4 juin de 17h à 19h Patrick Vialle, Roger Bastié

Quartier Hôpital Migoule Maison du bénévolat, 6 bd Max Dormoy - lundis 7 mai et 4 juin de 10h à 12h Dominique Faure, Jean Moulinier, Annie Fernandez

Quartier Le Bouygue - Danton- Vallès. Maison de quartier du Bouygue - mardi 5 juin de 18h à 19h30. Jean-Pierre Tronche, Suzy Barage, Jean-Louis Estagerie

Quartier Parc des sports - Rollinat. Quartier Bus avenue Léo Lagrange. Mercredi 6 juin de 18h à 19h Annie Fernandez, Michel Le Nédic.

Quartier Centre ville. Quartier bus place Thiers : Lundi 21 mai de 17h à 19h. Philippe Delarue, Lilith Pittman-Dosch. Quartier bus place Charles de Gaulle : mercredi 6 juin de 16h à 17h30. Jacqueline Bédane.

Quartier des Chapélias. Maison de Quartier, 1 rue J.

Dumaitre : Jeudi 7 juin de 18h à 19h. Danièle Lecat, Annie Fernandez, Michel Le Nédic

Quartier Mazaud - Tujac. Centre J. Cartier, bureau de la mairie annexe : Vendredi 1^{er} juin de 10h à 12h. Bernard Rioux, Annie Fernandez

Quartier Breuil - Bouquet - La Fournade. Quartier Bus, parking Gaétan Devaud : Mardi 12 juin de 10h à 11h30. Jean-Pierre Lapouge, Jean-Pierre Tronche, Roger Bastié

Quartier Aubarèdes - Les Rosiers. Quartier Bus devant l'école des Rosiers : Mercredis 16 mai et 20 juin de 9h30 à 11h30. Virginie Lambolez, Roger Bastié

Villages urbains. -Quartier Bus Puy Laporte, Champ, le Peuch, Laumond, Bellet : Mercredi 9 mai de 9h à 12h. -Quartier Bus Chevreucujols, Chastanet, route de la cible : Mardi 5 juin de 9h à 12h. Jean-Pierre Lapouge, Jean-Pierre Tronche, Virginie Lambolez.

→ ECOL...OGIQUE

Une fresque grandeur nature

« Il ne faut pas abîmer la planète », s'époumone un des élèves avec tout l'enthousiasme de son âge. « On veut sensibiliser les gens à respecter la nature », enchaîne un autre. Tout autour d'eux, une immense fresque court sur les murs des deux préaux. Tous les élèves en CE2-CM1 de l'école Thérèse Simonet 1 y ont participé. La fresque réalisée avec le concours de l'artiste Reg Alcorn, montre des scènes de nature très colorées. La banquise côtoie la savane et la mer dans lesquelles émergent pingouin, girafe ou dauphin. Le tout rehaussé de mots choisis comme « réchauffement climatique », « pesticides » ou « braconnage » pour dénoncer les maux de ce siècle. Les élèves ont travaillé pendant quatre semaines sur ce projet, en s'entraînant d'abord sur des feuilles, étudiant couleurs thèmes et biodiversité, avant de travailler pour de vrai et à l'éponge sur les murs. Certains y ont découvert le plaisir de dessiner.

Cet exercice apprécié par tous s'insère dans un projet plus vaste d'écocitoyenneté. « Nous avons nettoyé le quartier en ramassant tous les papiers qui traînaient », expliquent en cœur les élèves. « Et nous



avons ramassé 57 kilos en une heure et demie. » Les enfants ont également réalisé des affiches avec des slogans qu'ils ont placardées dans toute l'école, au centre Raoul Dautry et même jusqu'au bureau de

tabac du quartier. Chaque jour, à tour de rôle, les élèves ramassent les papiers dans la cour de leur école. Et à leur grande joie, ils voient le nombre de papiers diminuer. ● M.C.M.

Une journée en Afrique

DJEMBÉS → Ces instruments de percussion ont puissamment retenti à l'école Thérèse Simonet1 où quatre classes de CP-CE1 ont passé « une journée en Afrique ». L'association limougeaude « L'Afrique chez vous »



qui véhicule ainsi la culture africaine, a proposé des ateliers danse, musique, contes, vidéos, expositions d'objets courants. Les masques ont eu un grand succès auprès des enfants. Les élèves ont également été particulièrement sensibles aux images de la vie courante, notamment les classes comptant de 80 à 100 élèves.

« Cette journée s'insère dans un projet plus vaste », explique la directrice Lucette Delmas. « Nous montons un conte musical qui fait voyager les enfants sur tous les continents. » La journée s'est achevée par un spectacle offert par les enfants à leurs parents.



Spectacle qui a trouvé naturellement sa place dans le décor savane de la fresque en cours de réalisation. ●



→ SANTÉ

Pour des citoyens bien dans leur assiette

Du 21 au 24 mai, Brive accueille salle Brassens, l'exposition itinérante « Eco-citoyen », montée par le groupement des Mousquetaires dans le cadre de sa politique de développement durable. Ce parcours initiatique à l'intention des élèves de CM1 et CM2 a pour objectif de leur faire comprendre l'impact de leurs achats et de leur consommation sur l'environnement et sur la santé. Cette balade au pays de la conso - chaque élève se voit charger d'élaborer un menu - se déroule autour de quatre univers : les ressources en eau, les économies d'énergie, les déchets et la nutrition. A l'issue de ces « courses in situ », les enfants retrouvent un animateur qui commentera les achats effectués et apportera conseils et recommandations. Cet outil de sensibilisation aux

problématiques environnementales et nutritionnelles, devrait faire étape dans une dizaine de villes. Pour la mener à bien, le groupement des Mousquetaires s'est attaché le partenariat de l'association Les Ecomaires, laquelle fédère quelque 700 communes - Brive en fait partie - dont les élus ont choisi d'inscrire dans leur politique l'approche environnementale et le développement durable comme prioritaires.

MOUV'EAT

Les Ecomaires sont aussi à l'origine de l'opération « Mouv'eat! » (manger mieux, bouger plus) qui aura lieu durant la semaine du 12 au 18 novembre. Celle-ci a pour objectif avoué de rendre plus lisible au niveau national l'action au quotidien des communes inscrites dans le PNNS (Plan national nutrition

santé). Le lancement de l'appel à participation de « Mouv'eat » a eu lieu il y a quelques semaines à Paris lors d'une conférence de presse. Brive sera bien sûr de ce mouvement pour le bien manger et le bien bouger. Intervenant lors de cette réunion, Corinne Frizzi, maire-adjointe chargée de la jeunesse et des sports, vice-présidente de la Caisse des écoles et représentante de l'Association nationale des élus du sport (ANDES), est revenue sur l'implication de la Ville de Brive tant en matière de restauration scolaire que culture du sport. Elle devait notamment insister sur la nécessité d'une mobilisation de tous : « C'est par notre mobilisation citoyenne, que nous ferons évoluer les mentalités et que nous pourrons apporter des réponses à ces enjeux majeurs de santé publique ». ●



→ Elections

Le deuxième tour des élections présidentielles se déroulera le dimanche 6 mai 2007. Toute personne inscrite sur les listes électorales peut participer au vote. Au 28 février 2007, la commune de Brive comptait 34.517 électeurs dont 3173 nouveaux inscrits (1496 hommes et 1677 femmes). Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous avez la possibilité de voter par procuration. Depuis 2003, les démarches ont été simplifiées et il n'est plus demandé de pièce justificative prouvant son absence. La personne qui désire donner procuration doit se déplacer elle-même au commissariat avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire particulier où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). La personne à laquelle vous donnez procuration doit impérativement être inscrite dans la même commune, mais pas forcément dans le même bureau de vote. Si votre état de santé empêche le déplacement jusqu'au commissariat, il faut fournir un certificat médical et un délégué des officiers de police judiciaire, habilité par le tribunal d'instance, se déplace à domicile afin de faire remplir la procuration.

→ ECHANGES

« Jumelage » entre générations

Initiés par le Conseil des sages, de **nouveaux liens** se tissent entre générations. Des jeunes se rendent régulièrement dans les **foyers logements** de la Ville pour rencontrer leurs aînés qui leur parlent « d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître ». Cet échange bénéfique à tous, vient de se traduire par **un premier jumelage** entre le collège Bossuet et le foyer du Chapeau-rouge. La voie est ouverte.

« **C**a me vivifie de parler », confie Jeanne avec émotion. La résidente du foyer logement du Chapeau rouge fait resurgir son passé pour Kentin et Amandine, deux élèves de 3^e au collège Bossuet. L'ancienne professeur de lettres s'enquiert de leur parcours scolaire, de leurs loisirs. Le

dialogue va vite raviver sa mémoire, comme en ce mai 68, lorsqu'elle faisait sitting avec ses élèves « pour changer cette société matérialiste ». Des bouts de vie qu'elle a enfouis dans le silence de sa mémoire. Un souvenir en ravive aussitôt un autre pour libérer ce trop-plein endormi.



A la table d'à côté, Ginette et Eloïse jouent au loto avec leurs jeunes visiteuses, Alice et Mathilde. Tout en égrenant les numéros, Ginette distille son Brive d'antan, sa jeunesse, un quotidien bien révolu et qu'elle voit revivre dans les yeux des jeunes filles. Et ainsi à une troisième table, l'après-midi d'avril va s'écouler tranquillement entre jeux, discussions, silences tacites, rires cristallins... sous les regards curieux et peut-être un peu envieux des autres résidents du foyer.

« C'EST DU VÉCU, PAS COMME DANS NOS LIVRES D'HISTOIRE »

« C'est comme si je retrouvais mes grands-parents », explique Kentin. Je cherche à passer un moment de plaisir et j'apprends aussi des choses. La vie à leur époque était plus difficile. Nous avons beaucoup de chance de vivre maintenant. Leur jeunesse à eux, c'était la guerre. » Pour Amandine, « c'est du vécu, pas comme dans nos livres d'histoire », apprécie-t-elle, encore choquée « d'avoir appris qu'à la Libération, des femmes avaient été rasées et battues pour avoir collaboré avec les Allemands. »



C'est justement par le biais de cette dernière guerre qui figure dans leur programme que les collégiens ont entamé ce relationnel avec leurs aînés du Chapeau rouge.

Tout est parti du Conseil des sages. « Aujourd'hui, on oublie trop les racines qui nous construisent. Nous avons voulu recréer des liens entre les générations, dans l'idée du transfert de la mémoire », explique Robert Aoustin, président de la commission Social et solidarité, à l'initiative de ce projet. « Pour rompre aussi l'isolement dans lequel se retrouvent certaines personnes du fait de la dispersion des familles », ajoute son collègue Hubert Baudry. « Certaines n'ont pas reçu de visites depuis vingt ans. Une autre ne voit son petit-fils que contre de l'argent. Ces histoires m'ont traumatisé. Avant, on respectait les anciens, on leur demandait conseil. »

Le Conseil des sages s'est rapproché du Conseil des jeunes, lui aussi intéressé par ce rapprochement des âges. Les établissements scolaires ont été sollicités pour participer à l'opération et Bossuet a répondu le premier présent. Encadrés

par leur professeur de lettres Maité Margerit, également responsable du club des droits humains du lycée, sept élèves de 3^e C se sont portés volontaires pour cette mission en abordant plusieurs sujets avec les seniors : « ce qu'ils avaient vécu et comment, leur quotidien, l'école, le Front populaire, les bouleversements de l'histoire, l'arrivée du modernisme... et la seconde guerre mondiale qui passionne beaucoup d'élèves ».

« JE NE CROYAIS PAS QUE JE POUVAIS ENCORE INTÉRESSER LES JEUNES »

« Je ne croyais pas que je pouvais encore intéresser les jeunes », confie Philippe-Albert Tassin qui avait 13 ans à la débâcle de 1940. « Le fait d'être simplement entouré de jeunes est très agréable et réconfortant. » La directrice des lieux Patricia Crémoux en est persuadée : « On apprend tous les jours auprès d'eux. » Les échanges ont démarré au premier trimestre. Après trois rencontres, ce relationnel a débouché en avril dernier sur un jumelage entre le Chapeau rouge et le collège Bossuet. « Aujourd'hui, nous



Conseil des sages, des jeunes, élèves, seniors étaient réunis pour la signature du premier jumelage entre le collège Bossuet et la résidence du Chapeau rouge.

partons sur des liens de tendresse, de partage affectif autour de fêtes, de spectacles. Des liens plus personnels, plus privilégiés aussi où chacun pourra se choisir un grand-père, une grand-mère d'adoption », explique le professeur, en espérant « servir de déclencheur auprès des autres établissements scolaires qui pourraient chacun se jumeler avec un foyer logement ».

Le lycée Bahuet a répondu lui aussi à l'appel. « Une douzaine de jeunes filles en 1^{ère} qui se destinent aux métiers à caractère social se rendent au foyer logement de Tujac. Avec beaucoup d'enthousiasme, elles ont toutes voulu apprendre à tricoter », sourit Robert Aoustin qui doit également rencontrer une cinquantaine de jeunes du lycée d'Arsonval qui veulent s'investir avec la maison de retraite de l'hôpital. » Une façon de retricoter entre générations, des relations humaines, tout simplement. ● M.C.Malsoute

A Jacques Cartier aussi

Jeunes et moins jeunes ont eu envie de fêter ensemble le retour de la belle saison. Les ados du centre Jacques Cartier ont invité les résidents du foyer logement de Tujac à un après-midi au bord du lac du Coiroux. Balades, parties de pétanque, jeux et goûter apporté par les mamies. Un moment d'échange et de détente qui se renouvelle une fois par trimestre.

→ ENSEIGNEMENT



La cité Danton conjugue études et voyages

Sept étudiants croates, de la faculté de lettres de Zagreb viennent de séjourner à Brive, accueillis par les élèves BTS transport de la cité scolaire Danton.

En octobre dernier et courant mars, huit autres étudiants croates avaient été accueillis et, parallèlement, les 36 élèves de BTS transport 1^e et 2^e année de Danton sont également partis en Croatie à la rencontre des pratiques professionnelles du pays dans les secteurs du commerce, du transport et de la logistique.

Au cours de leur séjour en Croatie, les élèves brivistes, accompagnés de leurs professeurs Mmes David et Houillon, ont visité la Chambre de commerce et d'industrie, le ministère des Transports et différentes entreprises. Sans oublier la visite touristique de Zagreb, Split et Dubrovnik. « Ce qui nous a le plus marqué, racontent-ils, c'est l'accueil chaleureux que nous avons reçu

dans les familles » « *Hvala !* » ajoutent-ils. *Hvala*, un des mots croates retenu par tous et qui veut dire *Merci*...

Courant avril, c'était au tour de Kahithe, Ana Irena, Marina, Lovro, Mathea, Mislav et Monika d'être accueillis à Brive et hébergés par leurs correspondants. Après deux jours et deux nuits en train depuis Zagreb (avec escale à Munich à l'aller et à Paris au retour), les étudiants croates se sont familiarisés avec la ville et le système éducatif français via la cité Danton. L'occasion également pour ces sept jeunes de pratiquer le français (qu'ils parlent tous à merveille. Ndlr), de visiter la région et de partager les « petites différences », comme ramener un moule à tarte... objet insolite qui n'existe pas en Croatie.

DANTON, CITÉ OUVERTE SUR LE MONDE

Tout a commencé l'an passé avec l'appariement officiel signé

entre le lycée Danton et le XVIII^e lycée de Zagreb. Ce partenariat permet des échanges et offre aux élèves la possibilité de découvrir d'autres modes de vie et d'autres cultures.

« Avec cette volonté de l'établissement largement inscrite dans l'ouverture internationale, explique Fabrice Pinteau, proviseur adjoint, notre objectif est de faire davantage connaître les filières de l'enseignement supérieur à Danton. Pour les élèves en BTS transport, cet échange permet de découvrir les infrastructures des différents modes de transport dans un pays étranger mais aussi d'établir des contacts entre jeunes du même âge et d'une autre culture ».

L'échange existe depuis 2 ans et les responsables comptent bien continuer cette aventure profitable à tous. En projet, la venue des étudiants croates l'an prochain et, pourquoi pas, des stages en entreprises à Zagreb pour les Brivistes. ●

→ Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée scolaire de septembre 2007 dans les écoles maternelles et primaires de la ville.

Pour toute inscription, il faut obligatoirement se munir :

- du livret de famille
- de la taxe d'habitation ou d'une quittance de loyer
- du certificat de radiation en cas de changement d'école.

Pour les inscriptions, plusieurs lieux sont ouverts :

- **Mairie de Brive**, salle Claude Fougères, 7 rue de la petite place, les lundis et vendredis de 9h à 16h45, les mardis de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45, les mercredis et jeudis de 9h à 12h.
- **Mairie annexe des Chapélies**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- **Mairie annexe de Rivet**, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 16h.
- **Mairie annexe de Tujac** au centre Jacques Cartier, les mardis et vendredis de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 8h30 à 12h.

→ PRÉVENTION ROUTIÈRE

1, 2, 3... Roulez !

Loubna, Ilona, Jessica et Clotilde, du haut de leur 9 ans, affichent un joli badge d'assistante et veillent avec attention au bon déroulement du jeu «1, 2, 3 Roulez!». Cet après-midi-là, le centre de loisirs du centre Jacques Cartier avait invité les enfants du CLSH Raoul Dautry à participer à un grand jeu de l'oie sur le thème de la prévention routière. 41 enfants, répartis en six équipes, ont planché avec le plus grand sérieux qui convient à un jeu divertissant. Au programme, des questions, des petits pièges, des quizz, de l'observation mais aussi des chansons, du dessin et du mime. Sans oublier les éléments essentiels : le rire et la bonne humeur ! Chacun, quelque

soit son âge, est confronté tous les jours au code de la route aussi, depuis plusieurs mois, six fillettes de 8 à 10 ans se sont impliquées dans un projet de sensibilisation routière pour les enfants de leur âge. C'est après réflexion et beaucoup d'observation qu'elles ont créé ce grand jeu de l'oie, aidées de Catherine Sauvage. Bravo! ●



Un après-midi de jeu au centre Jacques Cartier pour apprendre le code de la route.

→ GOÛTEUX

Beaulieu : fête de la fraise 2007

Avec plus de 20.000 visiteurs en 2006, la Fête de la fraise de Beaulieu est devenue, en 16 ans d'existence, l'un des rendez-vous « terroir » incontournable en Corrèze. La prochaine édition, le

dimanche 13 mai, devrait renouveler les animations et surprises qui font toute la saveur de cette ode à la gariguette. De gariguette, il sera bien sûr question puisque l'on retrouvera cette variété de fraise dans la super tarte confectionnée chaque année pour la fête.

La fête de la fraise, c'est aussi une trentaine d'exposants, une ambiance conviviale et des produits du terroir érigés en super-stars.

Une nouveauté cette année, un site web pour faire la fête à la fraise : www.fetedelafraise-beaulieu.fr. ●



TRAVAUX

→ Fontaine

La Ville de Brive effectue l'aménagement d'une fontaine place de la République. Les travaux sont prévus jusqu'au 13 juillet. Durant cette période, la circulation et le stationnement de tout véhicule sera modifié comme suit :

- Le stationnement est interdit sur 2 emplacements de stationnement au droit de l'enseigne AXA au n°2 de la place de la République.
 - La giration est interdite au niveau de l'abribus sur une zone délimitée par des barrières de chantier. Cette zone sert de stockage pour les matériaux et matériels de l'entreprise.
 - L'accès depuis la rue de la République vers l'avenue Emile Zola sera interdite en fonction des nécessités de chantier.
- Contact pour tout point relatif au fonctionnement du chantier : Jacques Soulié, service des espaces verts 05.55.18.16.21.

→ Rue des Récollets

Des travaux sur la conduite de gaz de la rue des Récollets seront effectués du 2 au 24 mai par gaz de France. Pendant, les travaux, le stationnement sera interdit en fonction de l'avancement du chantier et la voie de circulation sera mise en impasse de part et d'autre du chantier. Il n'y aura pas d'accessibilité aux véhicules en journée sur le chantier. La circulation sera rendue aux riverains à partir de 17h jusqu'au lendemain 8h. La réfection de la chaussée sera remise à l'identique par gaz de France. Pour tous renseignements complémentaires : EDF/GDF, Michel Maroncles, Tél : 05.55.92.48.98.

Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Vous avez dit « concertation » ?

La majorité municipale explique que la mise en place d'une commission ad hoc va permettre de trouver des terrains familiaux et des aires d'accueil pour les gens du voyage. C'est vrai, commission ad hoc signifie bien qu'il s'agit de créer un organe spécialement destiné à répondre à un besoin.

Nous avons accepté de participer à cette commission pour travailler à des solutions humaines et justes, en relation avec les associations et toutes les personnes concernées.

Ce ne peut être, en aucun cas, pour servir de faire-valoir.

En commission il nous est fait des propositions de cinq terrains familiaux et d'un site pour une aire provisoire de grand passage.

Il me paraît évident que pour un sujet aussi sensible, il est nécessaire de commu-



niquer le plus possible avec les riverains concernés par l'implantation de ces projets.

Cela n'a pas été le cas.

La communication, pourtant pléthorique (abécédaires, points et conférences de presse en tout genre, inaugurations « préparatoires ») pour certains sujets, s'est faite, pour l'aire de grand passage, dans de telles conditions (la majorité semblant même ignorer qu'il y avait des riverains) que les personnes concernées ont appris cette nouvelle par une « indiscretion ».

De plus, pour les terrains familiaux, les riverains concernés ont pris connaissance de la liste des terrains familiaux par la presse.

La pression riveraine existera toujours et partout et cela est tout à fait compréhensible mais la concertation doit être à la base de la mise en place de tels projets. ●

Patricia Bordas, conseillère Municipale

→ GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTE

L'invitation au débat

Bernard Murat, un tantinet courroucé vient de lancer une invitation au débat : « si des gens ont des choses à dire qu'ils les disent en face ». Débattre de l'organisation de la vie quotidienne dans la cité, le pays... est une nécessité.

Ce débat doit être organisé, respectueux des hommes et de leurs idées qui doivent bénéficier d'une égalité de traitement. « La démocratie c'est le débat » dit à juste titre B. Murat, et lorsqu'il « préfère la salle des fêtes avec un débat contradictoire à un blog » je partage son point de vue. Je dis chiche, comme je l'ai déjà dit. Sans succès. N'ayant pas de blog, je ne suis pas visé. J'utilise mon porte-plume dans Brive Mag. Si mes propos sont le plus souvent critiques c'est que peu de place est accordée par B. Murat (qui s'en tient au strict minimum imposé par la loi) et que celui-ci manie déjà avec dextérité la

« brosse à reluire » pour sa propre cause. Oui, j'ai demandé lors des orientations budgétaires, sur tous les sujets importants... un véritable débat dans Brive Mag où les journalistes sont talentueux. Le refus a toujours été sans ambiguïté. Que valent alors les regrets de B. Murat déplorant « qu'on arrive à faire des élections sans face à face » ? Dans les faits sa préférence est le dialogue solitaire avec lui-même. Ce qu'il ne supporte pas c'est que d'autres utilisent les nouvelles technologies.

Oui nous avons à dire, toujours en face. Le dernier épisode concernant l'aire de grand passage pour les gens du voyage montre que notre contribution est utile. Au premier magistrat d'organiser le débat contradictoire. J'y suis prêt. J'en prends les Brivistes à témoin. ●

André PAMBOUTZOGLOU

Conseiller Municipal de Brive
Vice-Président du Conseil Régional Limousin

LES GENS QUI SONT NÉS QUELQUE PART

Jamais le terme de « riverain » n'a été autant employé, dans notre cité, au détriment de celui de « citoyen ».

Qu'il s'agisse d'une décision concernant les gens du voyage ou de la création d'une fontaine, on ne parle plus que de concertation (en l'occurrence de non-concertation) avec les « riverains ».

Que sont les citoyens devenus ? Depuis quand les problèmes d'un quartier ne doivent intéresser que ses seuls habitants ?

Cette fâcheuse manie de découper la ville en tranches, au lieu de la penser dans son ensemble nous conduit à des aberrations et à rendre impossible l'idée d'un intérêt commun à tous les Brivistes.

Il n'y a pas d'un côté les enfants de la Guierle et de l'autre ceux de Tujac ou du Breuil, il y a des citoyens qui peuvent avoir des problèmes différents, mais qui appartiennent tous à la même famille briviste.

Même et surtout au niveau local, le communautarisme est un risque qu'il faut prévenir à tout prix.

Etienne Patier

Exprimez-vous sur
brive-notre-ville.com



**Le bureau des élus de l'opposition se situe
14 Boulevard du Salan
Tél : 05.55.18.02.18
mardi après-midi
mercredi après-midi
jeudi après-midi**

→ ENVIRONNEMENT

Une incinération aux n

L'usine d'incinération de Saint-Pantaléon-de-Larche comme celle de Rosiers d'Egletons obéissent aux normes édictées par l'arrêté de septembre 2002 et applicable début 2006. Pour cela d'importants travaux ont été effectués sur les deux sites.

C'est au cours de l'année 2005 que l'usine d'incinération de Saint-Pantaléon-de-Larche a connu sa seconde mise aux normes (voir encadré). Ces travaux ont également concernés l'unité de Rosiers d'Egletons ouverte par le Syndicat de transport et de traitement des ordures ménagères de la Corrèze (SYTTOM 19) en 1997.

Cette nouvelle mise aux normes visait à respecter les objectifs fixés par l'arrêté du 20 septembre 2002 et devait être effective pour la fin 2005. A la une de l'arrêté, la réduction des émissions de gaz polluants, les rejets tolérés par l'arrêté de 1991 étant considérablement réduits et de nouveaux polluants tels que les dioxines sont désormais quantifiés et doivent respecter des valeurs maximales.



COMBUSTION DES DÉCHETS REVUE

Ces objectifs ont donc nécessité la réalisation d'importants travaux sur les deux unités. Pour Saint-Pantaléon-de-Larche, ces travaux ont coûté 10 millions d'euros et pour l'unité de Haute-Corrèze, 3 millions d'euros, cette dernière étant plus récente. Ces travaux ont porté sur une modification de l'alimentation des fours qui permet de stopper l'introduction de déchets en cas de non respect des conditions réglementaires. Des brûleurs ont été égale-

ment rajoutés pour respecter les températures minimales des gaz et les rejets en monoxyde de carbone.

Le traitement des fumées a lui aussi été revu avec le traitement des oxydes de soufre par l'injection de soude lors du lavage des fumées, ainsi que par la mise en place d'un filtre à manche et d'injection de réactifs pour l'élimination des dioxines.

UN PROGRAMME DE SURVEILLANCE

La mise aux normes des deux unités du SYTTOM passait encore par le renforcement du suivi des rejets atmosphériques. Ces analyses, pratiquées en continu sont complétées par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants. Elles



Le centre de commandes de l'usine

normes

72.000 tonnes de déchets sont incinérées par l'usine de St-Pantaléon-de-Larche



montrent aussi que les deux unités corréziennes d'incinération répondent aux objectifs de l'arrêté de 2002, notamment en ce qui concerne les dioxines dont les quantités sont cent fois inférieures au maximum toléré. Toujours dans le cadre de cette mise aux normes, les analyses en continu sont complétées par un programme de mesures de retombées atmosphériques autour des incinérateurs mis en place en 2005. Les premières mesures ont eu lieu dès 2006 et la prochaine devrait se dérouler le mois prochain.

Les mesures 2006, effectuées après la mise aux normes, révèlent par rapport aux chiffres 2005, des résultats en nette baisse sur les deux sites, allant de 30 à 70 %.



Du SIRTOM au SYTTOM

C'est à la fin des années 60 que de nombreux élus soucieux d'environnement décident de supprimer les dépôts sauvages et de créer une usine d'incinération. La première pierre de l'usine d'incinération de St-Pantaléon-de-Larche est posée en 1971. Parallèlement à son ouverture, l'année suivante, se crée le Syndicat de ramassage et de traitement des ordures ménagères de la région de Brive (SIRTOM). Celui-ci est chargé d'organiser la collecte des déchets pour les acheminer ensuite à l'usine. Ce syndicat compte aujourd'hui 102 communes (130.000 habitants).

En 1993, de nombreuses communes de Haute-Corrèze souhaitent également fermer leurs décharges. Afin de répondre à cette demande, un consensus départemental se dégage et aboutit à la création d'un Syndicat départemental de transport et de traitement des ordures ménagères, le SYTTOM 10. En 1997, une seconde unité d'incinération est mise en service à Rosiers d'Egletons. Roger Fite, maire adjoint de la Ville de Brive, est le président du SYTTOM et Gérard de Pablo, son directeur.

Des chiffres...

→ 72.000 soit le nombre de tonnes incinérées chaque année par l'usine d'incinération de St-Pantaléon-de-Larche. Celle de Rosiers d'Egletons traite, elle, 40.000t/an.

→ 170.000, le nombre de tonnes de production de vapeur que l'usine d'incinération de St-Pantaléon-de-Larche achemine chaque année vers les serres municipales et l'usine Blédina.

→ 20 personnes sont employés par l'usine d'incinération de St-Pantaléon-de-Larche. Le SIRTOM de Brive emploie 112 agents.

→ 26 bennes sont affectées à la collecte des ordures ménagères sur la région couverte par le SIRTOM.

→ 50.000 tonnes de déchets ont été collectées en 2006 sur les 102 communes du Sirtom, dont 15 % ont été recyclées.

→ 4798 tonnes, c'est le résultat de l'année 2006 en ce qui concerne la collecte sélective (hors verre).

A Savoir

UNE 1^{ERE} MISE AUX NORMES EN 1995

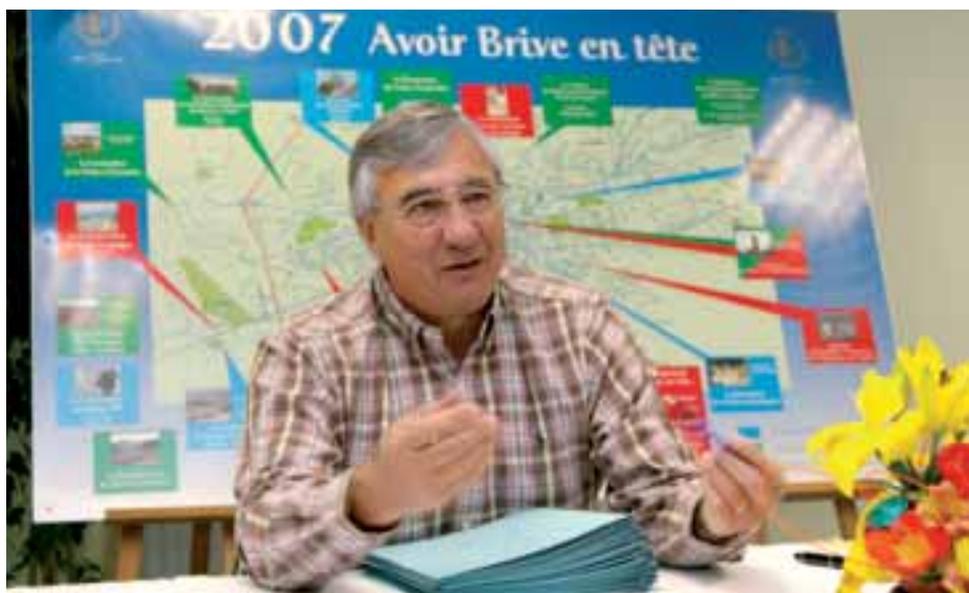
Ouverte en 1972, l'usine d'incinération de Saint-Pantaléon-de-Larche a connu sa première mise aux normes en 1995. Il s'agissait alors d'améliorer les performances concernant le traitement des fumées et la combustion dans les fours. Pour atteindre les objectifs, l'usine est alors équipée d'un électrofiltre (pour diminuer la quantité de poussière) et d'un laveur permettant de réduire le niveau d'émission en métaux lourds, acide et soufre. Ces premiers travaux se sont élevés à près de 9 millions d'euros et ont permis de réduire considérablement les rejets en atteignant les objectifs fixés par l'arrêté préfectoral de mise aux normes.



→ 2005/2009 DE A À Z

L'abécédaire des projets

Lors de son cinquième point de presse trimestriel, mi-avril, Bernard Murat a passé en revue les principaux projets qui redessinent Brive et sa communauté d'agglomération. Le maire et président de la CAB a suivi un abécédaire désormais habituel. Pour lui, un « exercice de démocratie » qui se traduit comme « un contrat de confiance renouvelé tous les trois mois avec les Brivistes ».



A comme **abattoir du pays de Brive**. Le bâtiment est en cours de construction. Les travaux démarrés en septembre 2006 devraient s'achever fin 2007-début 2008. Sa capacité sera de 10.000 tonnes « avec possibilité d'extension si la production et le marché le nécessitent », a précisé Bernard Murat.

Aéroport Brive Souillac. Alors que l'aménagement du site se poursuit, le syndicat mixte a mis en place quatre commissions réunissant des représentants des différentes collectivités. L'une est chargée d'ouvrir des négociations avec les compagnies low cost, une autre de renégocier les participations des collectivités avoisinantes, une autre de la construction et enfin une autre pour les finances.

Aire d'accueil des gens du voyage. La commission ad hoc a proposé la réalisation de terrains familiaux sur cinq premiers sites (rue Auzel, impasse Bassaler, rue Fort, Rebières 1 et la Fournade). Quand à l'aire de grand passage (missions évangéliques), le premier adjoint Evelyne Vidalo-Borderie

a fait le point sur ce « dossier difficile et complexe » et donné des informations toutes fraîches. « La veille, la commission a défini une aire provisoire pour l'été 2007. » Cette aire se situe à Salomon, sur la RD170 entre Cana et Ussac. Elle concerne des passages ponctuels de missions évangéliques, composés d'une centaine de caravanes. « La Ville a pris un certain nombre d'engagements avec les riverains. L'occupation des lieux s'étale du 29 avril au 9 juillet, dates des demandes de passages. Une convention devrait être signée pour fixer les droits et devoirs de chacun. Les arrivées devront être régulées, en coordination avec l'association nationale. Nous avons prévu une réunion d'étape le 9 mai, après le passage de la première mission évangélique. » Quelques jours plus tard, devaient démarrer des travaux d'aménagement sommaire d'une piste d'accès. Le maire a quant à lui rappelé sa position sur le sujet : « Il faut que l'Etat et le Département prennent leurs responsabilités sur ce dossier qui concerne l'ensemble de la Corrèze et ne peut se limiter à toucher la seule ville de Brive ». Concernant l'aire

de passage de quarante places, le débat reste ouvert au sein de la commission ad hoc pour l'implanter sur l'ancien camp de Bouquet. Le maire y verrait plutôt un parcours santé, dans le cadre d'une zone de nature touristique « avec le golf que nous allons entièrement réhabiliter, un hôtel qui devrait s'y installer, la proximité du futur centre nautique, du lac du Causse, du site de Perbousie qui sera revalorisé dans les dix ans ». Mais, a-t-il conclu, « je me plierai à la décision de la commission ». (Voir page 23)

B comme **berges de la Corrèze**. « Une convention a été signée avec la Communauté de communes de Vézère Causse », a précisé Olivier Nicaud, chargé de ce domaine au sein de la Communauté d'agglomération. Le marché sera lancé au printemps avec une première tranche allant de l'île du Roi au Pont de Grange. La deuxième tranche ira de la plaine des jeux des Boriottes à Dampniat. Chaque fois que nous avons la possibilité de récupérer des terrains sur les berges, nous le faisons. » Concernant les travaux en rivières, les

trois chantiers menés à hauteur de la station d'épuration et Malemort sont terminés. Les prochains travaux prévus portent sur le régalage au niveau du pont de la Bouvie.

Centre de cancérologie de la Corrèze. Après l'attribution des 900.000 euros pour l'extension du service de cancérologie, le dossier technique se poursuit normalement. Le démarrage des travaux est toujours prévu au troisième trimestre 2007.

Contournement Nord. « J'ai demandé à l'Etat, avec le sénateur Mouly, de revoir les clés de répartition », a rappelé le maire. Le coût total de cette réalisation s'élève à 71 millions d'euros. La Ville participait déjà à hauteur de 8,6 millions d'euros sur le montant initial. Reste le délicat problème du financement du surcoût de 11 millions d'euros. « Nous attendons l'arbitrage définitif : le ministère a validé le principe de revoir la copie. Les délais de réalisation du contournement Nord de Brive ne devraient pas en être pénalisés. »

Quant à la traversée de Malemort et Brive, « dans les prévisions initiales, le coût des travaux a été très nettement sous-évalué. Nous voulons réhabiliter complètement cette voie, pas seulement en refaire la chaussée, mais la réaménager avec des giratoires, un terre-plein central... un peu dans l'esprit de l'avenue de Bordeaux ». Et d'insister : « la DDE doit rétrocéder cette voie à Brive et Malemort après avoir effectué des travaux appropriés ».

Démocratie de proximité. « Les permanences d'élus ont une année. » Un premier bilan qui fait apparaître que de février à décembre 2006, 252 demandes d'interventions formulées par les Brivistes, « près de 9 sur 10 ont été réalisées. » Sur cette période, ce sont 165 Brivistes qui se sont rendus à ces permanences. Parallèlement, les rencontres citoyennes se poursuivent dans les quartiers. La prochaine aura lieu le 5 juin, aux Chapelles, au centre Raoul Dautry.

(suite p.20)



Décor nature et développement durable pour La clé des chants

Comme crèche. Cette conférence trimestrielle a été précédée comme de tradition d'une visite d'un chantier, en l'occurrence des travaux de l'ancienne crèche du centre hospitalier, complètement repensée et réaménagée en multi-accueil municipal.

Située au-dessus de l'hôpital, cette structure multicolore baigne dans un cadre bucolique de verdure et de prés où des vaches paissent tranquillement. D'une capacité de 60 places, ce multi-accueil, la clé des chants, devrait être achevé pour juin 2007 après dix mois de travaux. Il s'étage sur trois niveaux dont deux pour l'accueil et un sous-sol technique. « Nous avons gardé les murs extérieurs et la charpente », commente Guilhem Lebaron du cabinet Alter Ego.

Autour d'un point central avec jet d'eau, le bâtiment s'articule en trois zones identifiées avec salles d'activités et dortoirs (« dodos » sur les plans) identifiables par des couleurs différentes selon l'âge des enfants, « vert pour les petits, jaune orange pour les moyens et rouge soutenu pour les grands », détaille l'architecte. « La disposition des lieux permet de toujours garder les enfants en visuel. » Les pièces offrent des formes arrondies pour adoucir la vision, regorgent de petits coins et passages à la taille des enfants, d'ouvertures à leur hauteur leur laissant ainsi la vue sur l'extérieur... « Des puits de jour éclairent la façade la moins exposée pour

donner une lumière naturelle. » La structure a été conçue dans une démarche environnementale. « Le chauffage et le rafraîchissement sont gérés par la géothermie, il a fallu effectuer six forages jusqu'à 100m. L'eau chaude est produite par des panneaux solaires sur 20m². « C'est une première pour notre collectivité », souligne l'adjoint au maire Guy Auger. « Ce système complètement innovant a bien sûr un surcoût qui sera amorti dans les dix ans.



L'ADEME a validé le projet et participe à l'investissement. » Le coût total s'élève à 1,05 million d'euros (412.500 euros pour la Ville hors mobilier, 600.000 pour la CAF et 31.000 pour l'ADEME et la Région). Le bâtiment est complété d'espaces de jeux propres à chaque âge, intégrant même des pistes cyclables. La structure emploiera une trentaine de personnes. Avec ce multi-accueil, la Ville proposera 270 places en seule structure collective. « Ce n'est pas assez », constate le maire, « et nous allons travailler pour augmenter cette capacité », a-t-il annoncé en évoquant la possibilité d'implantation de crèches privées. ● M.C.M.

→ DE A À Z

Fontaine de la Liberté. Les travaux sur la place de la République devaient débuter le 20 avril pour s'achever en juillet prochain. A noter que la configuration de la fontaine a quelque peu changé. « Les riverains n'ont pas aimé les trois colonnes symbolisant Liberté, Egalité, Fraternité, une devise qui sied pourtant bien au nom que porte cette place. Démocratie de proximité oblige, elles ont été retirées de l'ensemble ». Le coût de cet aménagement est estimé à 400.000 euros.



la démolition de 176 logements, 128 seront reconstruits sur le site, les 88 restants sur d'autres emplacements à Brive. L'Office HLM a commencé son enquête de relogement des familles afin de connaître leurs attentes. Courant juin aura lieu la sélection des trois candidats.

Quant au Bouygue, la rénovation de 152 logements doit se faire en site habité, sans nécessiter de relogement. Le cabinet Alter Ego est chargé de cette opération. L'Office HLM va dans les prochaines semaines, engager la concertation avec les habitants afin de les associer à la rénovation de leur résidence et de leur logement.

Haut débit. La fin du déploiement du haut et très haut débit sera réalisé dans les temps, fin juin prochain. Les opérateurs d'accès se positionnent.

Hôpital. Une première partie des nouveaux blocs opératoires sera mise en service le 11 juin prochain. Dernier trimestre pour l'ensemble.

Information. La CAB lance une enquête sur le Plan de déplacements urbains (PDU) afin de mieux cerner les attentes des habitants. Un questionnaire était joint fin avril avec la Lettre de la CAB n°13 distribuée dans tous les foyers de la communauté. La CAB édite un guide pour le logement des jeunes, premier d'une série. Le deuxième guide devrait faire le point sur le SPANC, service public d'assainissement non collectif. L'objectif est d'informer les propriétaires sur les aides possibles dans leurs travaux liés à l'assainissement.

Inondation. La phase études est terminée. Le bureau d'études va remettre en mai un programme d'intervention qui permettra de mettre en place des structures de protection et de captage.

Insertion pour l'emploi. « Depuis le dernier point de presse du 22 janvier, 53 nouveaux bénéficiaires ont intégré le PLIE, soit à ce jour un total de 895 bénéficiaires. »

(suite p.22)

UNE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE « EXEMPLAIRE »

« Ce qui se passe dans notre territoire est tout à fait exemplaire. Il ne sera pas possible de faire marche arrière car cette coopération correspond aux souhaits des habitants », affirme Bernard Murat, fervent promoteur des démarches en réseau, à la veille d'une réunion du Corrèzium qui doit valider les projets à réaliser sur un territoire de 51 communes des pays de Brive et de Tulle.

« Avant fin 2007, les habitants constateront que le **Corrèzium** n'est plus un concept mais une réalité. » D'autres idées commencent à germer, comme celle de faire de Tintillac un site touristique. « Plutôt que de monter des parcs d'attraction, pourquoi ne pas commencer par utiliser ce qui existe. Tintillac par exemple est un site archéologique extraordinaire que l'on rebouche aujourd'hui par manque de financement pour le mettre en valeur ! »

Le **Syndicat Sud Corrèze** qui rassemble 74 communes, a pour but de mettre en route un schéma de cohérence (SCOT) entre ces territoires c'est-à-dire de s'accorder sur

les aménagements qui y seront faits. Même si le concept échappe quelque peu aux habitants, « ce sera un document de référence pour les 12-15 ans à venir. Les élus ont affirmé leur volonté de peser sur le développement territorial, notamment touristique, avec comme priorité, le contournement Sud. Une commission présidée par Gérard Lavastrou, président de la Communauté de communes de Beaulieu, doit rencontrer le Conseil général pour faire le point sur ce dossier. »

Quand au **Haut Quercy**, une réunion des élus devait se tenir le 20 avril pour faire le point sur l'avancement du Syndicat mixte et son fonctionnement. Ce syndicat auquel la CAB participera à hauteur de 20%, a pour but la création d'une zone d'activités de 200 hectares au Sud de l'aéroport, « une zone de très grande attractivité qui intéresse les logisticiens catalans et espagnols. » La commercialisation débutera par « une zone vitrine », une première tranche de 30 hectares située en bordure de l'A20.

Le point sur l'EHPAD de Chanoux

EHPAD de Chanoux. Un point a été fait sur cet Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, en construction dans le quartier de Rivet qui offrira une capacité de 160 places. Les problèmes rencontrés sur le chantier de construction ont fait l'objet d'un point précis. Concernant les dépenses liées à l'entreprise défaillante (Olympique de construction), le maire a précisé que « les malfaçons imputables à l'entreprise défaillante sont estimées à ce jour à 660.000€HT. Il reste en suspend la question des canalisations d'eaux usées dont la vérification est actuellement en cours. A cela, il faut ajouter un surcoût de 260.000€ HT environ pour retard dans l'exécution du chantier en raison de ces malfaçons. Soit un total d'environ 920.000€ HT. »

EN ATTENTE QUE LA JUSTICE SE POSITIONNE

S'y ajoute les demandes de règlement d'anciens sous-traitants de l'entreprise Olympique de Construction. « Sur les 24 sous-traitants de cette entreprise, 14 sollicitent un règlement du CCAS pour un montant d'environ 820.000€HT. » Le maire a tenu à rappeler que la collectivité ne doit payer la réalisation d'une même prestation qu'une seule fois. « Les entreprises qui passent un marché connaissent ce risque et le prennent en compte lors de l'établissement de leurs devis. »

Un travail est mené pour déterminer le niveau exact du coût pour le CCAS. « A noter que certains sous-traitants ont saisi le tribunal administratif. Procédure qui n'est pas choquante compte tenu que des doutes existent sur leurs facturations au CCAS (matériaux livrés et transportés sur un autre site, tentatives multiples pour réaliser une même prestation). Aussi, il est préférable que la justice se positionne pour déterminer



ce qui doit être payé par le CCAS. C'est aussi le meilleur moyen de prémunir le CCAS de tout détournement de matériel. (En effet, tant que le CCAS ne paye pas, le délit pénal de détournement de matériel n'est pas constitué). A ce titre, il a été demandé au maître d'œuvre de vérifier tous les bons de livraison de l'entreprise qui pourrait être concernée afin que ces prestations ne puissent être réglées par erreur par le CCAS.

« EVITER QUE LE SURCÔÛT INFLUENCE LE PRIX DE LA JOURNÉE »

Reste à déterminer les conséquences sur le prix de journée. Dans l'éventualité où l'assurance ne participerait pas financièrement à la prise en charge de ce surcoût, ni même le Conseil général ou la Ville de Brive, ce surcoût total de 1,7 M€ environ serait imputé sur le prix de journée. Pour un prix de journée de 52€, cela représenterait un surcoût de 1,82 centimes par jour, soit une augmentation du prix de journée limitée à 3,5 %. Il demeure que les services municipaux travaillent activement pour qu'il n'en soit pas ainsi

et que ce surcoût n'influence pas le prix de journée. »

LES TRAVAUX NE SONT PAS ARRÊTÉS

Quant à la solidité du bâtiment, « trois fondations ont été déclarées non conformes par le bureau de contrôle, sur un total de 220. Actuellement, il a été donné l'ordre à l'entreprise L'Arcade de procéder à la reprise de ces 3 fondations. Une est déjà achevée et les deux autres sont en cours. Dès que cela sera fait le bureau de contrôle passera pour lever les réserves.

Au sujet de la poursuite du chantier, Bernard Murat a précisé : « Actuellement, nous sommes dans l'attente de la désignation de l'expert judiciaire pour pouvoir avancer sur les zones touchées par des malfaçons. La demande a été déposée par référé auprès du tribunal administratif de Limoges le 22 février dernier. Quoiqu'il en soit, les travaux ne sont pas arrêtés : l'entreprise de gros œuvre continue d'avancer sur les zones 2 et 3 extérieures.

Pour le reste, dans l'éventualité où la désignation de l'expert judiciaire se ferait trop attendre, il a été pris contact avec l'assureur du CCAS afin d'envisager une situation alternative qui porterait sur une estimation amiable des malfaçons imputables à l'entreprise défaillante. » ●

→ DE A À Z

Jardins de Colette. « Un jardin sorti de rien. » La phase de plantation se termine. La fin des travaux est prévue début juillet et l'inauguration au moment de la Foire du livre. Le coût s'élève à 1,8M€.

Lumière. Pour 2007, le plan lumière de la CAB intègre Turenne (place de la vieille halle), Cosnac (chapelle et mairie), Dampniat (église), Vénarsal (fontaine Saint-Martial), Ussac (complément Rocher du haut Bourg). Ces travaux devraient commencer courant du troisième trimestre 2007.

Musée. Le musée municipal Edmond Michelet poursuit sa démarche de demande de label « Musée de France ».

Nature. La création d'un parcours santé à Bouquet dépend de la décision qui sera prise par la commission ad hoc pour le devenir de l'ancien camp de Bouquet (voir Aire d'accueil des gens du voyage).

Opération de renouvellement urbain. Les anciennes générations de Brivistes vont retrouver leur canal... sous la forme d'un trompe l'œil, à la sortie du parc souterrain. Le but de cette opération est d'améliorer la liaison des piétons du Quai Tourny à l'Hôtel de Ville en élargissant les trottoirs, sécurisant les passages ou en implantant des espaces verts. Ces travaux constituent la 1^{ère} tranche de l'aménagement des promenades sur la première ceinture des boulevards. Ils devraient débuter en juillet prochain pour s'étaler jusqu'en janvier 2008. A noter, devant la mairie la suppression du pavage « dangereux et coûteux ». Il sera remplacé par des bandes roulantes.

Phare de la Guierle et son portail du midi. Les travaux d'aménagement du jardin méditerranéen qui agrémentera l'Office de tourisme intercommunal, vont être engagés au cours du 2^e trimestre 2007 pour une durée de 1 mois et demi à 2 mois.



L'entreprise Miane et Vinatier a été retenue pour cette opération.

Quartier Maréchal Brune. Le bureau d'études a été retenu. Il s'agit du cabinet Citadia, implanté à Montauban, en région parisienne et dans le Midi. Le diagnostic va pouvoir débuter. Citadia va d'abord étudier le fonctionnement autour de la caserne, vers le centre-ville, le Rocher coupé, la gare... de façon à déterminer un cahier des charges. Ensuite pourra se poser le devenir de ces 6 hectares qui seront libérés d'ici 2008-2009. La première étude devrait être rendue à la fin 2007 début 2008.

Réseaux d'assainissement. Après le dernier match du Top14 contre Bayonne fin mai, le gros chantier de l'avenue du 8 mai sera lancé, avec le remplacement de tous les réseaux eau et assainissement.

Rivet. Les travaux du local associatif sont terminés. L'ouverture de la 3^e Maison de quartier est prévue jeudi 31 mai. Cette réalisation s'élève à 40.230 €. « Comme nous l'avons fait aux Chapélies et au Bouygue, nous allons maintenant rencontrer les associations pour établir un fonctionnement des lieux. »

Salle polyvalente, Espace Chadourne. L'atelier Totem At Ingénierie a été retenu comme maître d'œuvre. Les études sont en cours.

Les travaux s'étaleront de septembre 2007 à juin 2008 pour un coût de 2,7M€.

Skate park. « A la demande des jeunes, le nouveau skate parc sera implanté avenue Léo Lagrange », a précisé Corinne Frizzi. « Les travaux ont démarré début avril pour une ouverture dans la deuxième quinzaine de mai. »

SPA. « Nous avons remis les clés à la présidente. Si les animaux ne sont pas encore dans leurs nouveaux locaux, ce n'est pas du fait de la Ville ou de la CAB, mais parce que de nouveaux travaux supplémentaires nous ont été demandés par la SPA.

Stade aquatique. Le maire a tenu à préciser qu'après la réalisation de ce stade, le parc Montjauze reviendrait à la CAB. « La destination de ce site en zone inondable n'est pas encore arrêtée. La piscine Caneton restera ouverte et fera certainement l'objet d'une rénovation. »

Station d'épuration. La mise en eau est prévue pour juin. Le coût final est de 36 M€ au lieu des 40 M€ initiaux, soit une économie de 4 millions d'euros.

Théâtre municipal. « Nous lancerons les travaux lorsque nous serons sûrs que nous aurons le panel d'entreprises adéquates pour mener cette opération dans les meilleures conditions possibles. » Cette réalisation touche 25 corps de métiers.

Tourisme. Les animations d'été proposées par l'Office intercommunal s'étaleront de début juin à septembre avec une valorisation du patrimoine naturel.

Université. Le pôle universitaire devrait voir sa première pierre posée en novembre. Délai des travaux : 15 mois environ. Devenu prioritaire dans leur dernier contrat de projets, l'Etat et la Région ont revu leur participation à la hausse, de 5,88M€ à 7,5M€. La Ville a également augmenté sa participation, de 1,174M€ à 1,310M€. Les 190.000 € restants feront l'objet d'une discussion au sein de la CAB.

Unité de psychiatrie. Les travaux s'achèveront dans les temps, début 2008.

Voirie d'agglomération. La Ville a renforcé son effort de rénovation de voirie. (+ 300.000 euros à son budget. Voir notre numéro précédent).

Wagon. Peu satisfait des clés de répartition des études concernant la LGV Limoges-Poitiers, le maire s'est par contre félicité « de l'ouverture d'une ligne Limoges-Roissy qui permettra de se raccorder aux lignes du Nord de l'Europe. » Il ajoutait

également, « Nous allons aussi demandé une étude sur la ligne POLT vers le Sud de l'Europe, raccordée à Montauban, sur la ligne TGV Toulouse Bordeaux Paris. Les touristes doivent pouvoir venir dans les meilleures conditions avec le moins de changement possible. Mais nous serons toujours à au moins 3 heures de Paris. On ne veut pas investir sur notre territoire pour le désenclaver. »

Zones d'activités. La CAB prévoit cette année six nouvelles zones dont deux sur Brive, 50 hectares à l'Ouest et 11 hectares au Fournaut. ●

« La Ville de Brive prise aussi en otage d'une décision »

Evelyne Vidalo Borderie, premier maire adjoint, élue chargée de la Commission Ad hoc créée pour le dossier de l'accueil des gens du voyage, fait part de sa position concernant l'aire d'accueil pour le grand passage.

« La Ville de Brive, dans le cadre de la commission Ad hoc qui réunit les élus, toutes tendances confondues, et des représentants d'habitants, travaille depuis déjà de longues semaines à chercher des solutions pour l'accueil des gens du voyage.

Trois dossiers sont actuellement au cœur des travaux de la commission afin que la Ville se mette en conformité avec la loi dite « Besson ».

Parmi ces dossiers, il y a celui de l'aire provisoire d'accueil pour les grands passages (missions évangéliques) ; cette aire d'accueil a été inscrite dans le schéma

départemental pour l'accueil des gens du voyage qui a été signé le 20 février 2004 par le Préfet de la Corrèze et le Président du Conseil général de la Corrèze.

Pour reprendre l'intervention de l'une des riverains du terrain envisagé pour cet accueil provisoire, la Ville de Brive se sent, elle aussi, prise en otage d'une décision, car c'est vers la Ville de Brive seule, que l'on se tourne désormais pour régler un accueil qui ne relève pourtant pas de ses responsabilités, mais qui concerne bien l'ensemble du département de la Corrèze. D'ailleurs, par courrier en date du 1^{er} septembre 2006, Bernard Murat a fait une proposition de terrain très concrète pour l'accueil des grands rassemblements. Cette proposition, qui a reçu le soutien du maire de Tulle et du Président de la Communauté de Tulle, consiste à ce que l'Etat préempte un terrain dans le cadre de l'aménagement programmé du barreau départemental entre les autoroutes A89 et A20 entre Brive et Tulle. A ce jour, la Ville de Brive et avec elle sa population, est toujours dans l'attente d'une réponse à la solution corrézienne qu'elle a apportée. »

En marge de sa conférence de presse, le maire a fait remarquer qu'aucun des 12 candidats à la Présidence de la République n'avait abordé le problème des gens du voyage, « laissant les maires être pris en otage par une mauvaise loi, mal acceptée par nos populations, que je n'avais d'ailleurs pas votée. »

La Commission Ad HOC

La commission Ad hoc est composée d'élus de toutes tendances du conseil municipal de la Ville de Brive ainsi que de représentants d'associations :

Evelyne Vidalo Borderie, premier maire adjoint,
Nicole Peyrodet, maire adjoint,
Jean-Pierre Tronche, conseiller municipal délégué,
Philippe Nauche, conseiller municipal, conseiller général,
Patricia Bordas, conseiller municipal,
Etienne Patier, conseiller municipal,
André Pamboutzoglou, conseiller municipal, conseiller régional,
Martine Contie, conseiller municipal.

Siègent également :

Alain Vacher, conseiller général,
- 2 représentants de l'association Courolle Avenir,
- 2 représentants d'habitants de Salomon
- Représentants de l'association CD-Rom
- 3 représentants du Conseil des sages

DROIT AU SAVOIR INFO : 0.810.35.10.13



Droit au savoir est un collectif inter associatif qui regroupe à ce jour 32 associations, tout handicaps confondus. L'objectif est de favoriser l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle à tous les jeunes en situation de handicap.

En cette période de préparation de la rentrée 2007/2008 et au moment où se met en place dans les établissements d'enseignement supérieur un nouveau dispositif d'accueil pour les étudiants en situation de handicap, ce numéro peut vous aider. Droit au savoir info (coût d'une communication locale depuis un poste fixe) répond à vos appels les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h.

Une adresse électronique est également à disposition des personnes déficientes auditives : droit-au-savoir-info@apf.asso.fr ●

→ À SAVOIR

JUMELAGE

→ Le dimanche 6 mai, les bénévoles des grottes de Saint Antoine, les Frères franciscains et l'église St Antoine de Lisbonne organisent le lancement officiel du jumelage entre Saint Antoine (Brive) et Lisbonne. Processions, messe, mais aussi pique-nique, danses folkloriques et conférence de frère Armindo Carvalho, frère franciscain de Lisbonne. Rens : 05.55.24.10.60.

ROUMANIE → L'AFB (association familiale de Brive) organise un voyage en Roumanie du 2 au 18 août prochain et il reste quelques places. Au programme, un circuit de 2.500 km en 10 jours pour découvrir le château de Dracula, les citadelles

saxonnes de Transylvanie, les églises en bois du Maramures, les monastères peints de Bucovine, etc. Ce circuit est complété par un séjour d'une semaine dans une famille roumaine francophone de Moldavie. Une réunion d'information se déroulera le jeudi 31 mai à 20h à la Maison des associations, place Jean-Marie Dautzier. Rens : 05.55.17.16.37 (H.R.)

LPO → La réunion mensuelle de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) se déroulera le jeudi 10 mai à partir de 18h45 au centre culturel.

La prochaine sortie aura lieu le dimanche 27 mai : Observation des oiseaux vers Chassancet. RV à 8h30 devant l'église du Chastang. Rens : 05.55.25.76.42. ●

→ INTERNET

Site de l'administration

Depuis fin janvier 2007, l'administration a ouvert un **site internet** permettant aux citoyens d'effectuer les **démarches administratives** en ligne.

Demander un acte de naissance ou connaître l'état de ses derniers remboursements d'assurance maladie en ligne est désormais possible grâce au site internet ouvert par l'administration. Riche de plusieurs centaines de formulaires dans différents domaines (famille, santé, travail, papiers, vie de citoyen, logement, impôts), ce site permet d'effectuer les démarches administratives



courantes directement en ligne. Une innovation qui, si elle facilite la vie des particuliers et des professionnels, favorise également l'accélération du traitement des démarches. Au cours de l'année 2007, ce sont plus de 300 nouvelles démarches qui

viendront peu à peu compléter ce site pour simplifier la vie de tout citoyen. A noter que le service aux usagers s'enrichira d'un nouvel outil en 2008. En effet, l'administration planche déjà sur un compte administratif personnel en ligne. Ce "coffre-fort électronique" sécurisé offrira à chacun un espace pour classer des documents administratifs au format électronique (avis d'imposition, déclarations de ressources...), et conserver des informations lui permettant de pré-remplir rapidement des formulaires en ligne (nom, prénom, adresse postale...)

www.administration24h24.gouv.fr et aussi : **www.service-public.fr** ●



Le temps d'un été, devenez bénévole à l'APF

Parce que chaque année des vacanciers en situation de handicap ont besoin de l'aide d'accompagnateurs valides pour partir en vacances, l'association des Paralysés de France Evasion recherche 2000 bénévoles pour cet été. L'objectif est d'apporter une aide personnalisée à 1200 vacanciers, de juin à fin septembre, lors des séjours organisés par l'association.

Pour devenir bénévole et proposer son aide à ce projet, il suffit d'être âgé d'au moins 18 ans et d'avoir une bonne résistance physique et morale. Il n'est pas demandé de compétences professionnelles spécifiques même si elles sont les bienvenues. Il faut également savoir que des journées de formation à destination des accompagnateurs sont organisées par l'association des Paralysés de France avant chaque séjour.

BÉNÉVOLE, QUELLE IMPLICATION ?

L'accompagnateur bénévole doit à la fois aider la personne en situation de handicap dans tous ses gestes quotidiens (toilettes, repas, etc.) mais aussi lui apporter les ingrédients nécessaires à un agréable dépaysement, de l'animation la plus imaginative au simple accompagnement pour une journée de shopping et ce, tout en respectant sa liberté. L'accompa-

gnateur devra également participer à toutes les tâches collectives.

QUELLES DESTINATIONS ?

En France, l'Association des Paralysés de France dispose de structures adaptées pour mettre en place des centres de vacances. Des hôtels et des campings avec bungalows équipés pour offrir une bonne accessibilité sont aussi proposés. Le gîte et le couvert sont offerts aux accompagnateurs et les frais de transport leur sont remboursés. En France, la durée moyenne du séjour va de 15 jours à un mois.

Il existe également des destinations à l'étranger comme le Maroc, l'Espagne, la Malaisie, l'Italie, etc. Dans ces cas, une participation financière est demandée pour couvrir les frais logistiques et limiter le coût du séjour pour les vacances. Pour des raisons pratiques et de sécurité, ces séjours à l'étranger sont réservés à des accompagnateurs ayant déjà mené une expérience similaire en France. La durée moyenne du séjour à l'étranger va de 8 à 15 jours.

Les personnes intéressées pour devenir accompagnateur bénévole peuvent adresser leur candidature à :

APF Evasion, 17 bd Auguste Blanqui, 75013 Paris. Rens : 01.40.78.00.00. Mail : evasion.accompagnateurs@apf.asso.fr ●

A NOTER

→ Retraités

Le CLIC, centre local d'information et de coordination du CCAS propose, en partenariat avec l'Office de tourisme de Brive et son pays, des sorties pour les personnes retraitées : **jeudi 10 mai** : sortie au Bugue pour une journée au village du Bournat, village reconstitué dans la plus pure tradition périgourdine. Visite guidée « La vie en 1900 » qui retrace la vie quotidienne des paysans au début du 20^e siècle. Départ à 8h, retour prévu vers 19h. Prix : 50 €, repas compris.

→ Ecoute déficience visuelle

L'association Valentin Haüy a mis en place une permanence téléphonique d'aide et d'écoute pour les personnes aveugles et malvoyantes. Ce numéro gratuit fonctionne les lundis et jeudis après-midi de 14h à 18h : 0.800.21.21.62

→ Familles de France

La Fédération Familles de France propose des stages intensifs, au mois de juin, pour la préparation du bac et du brevet, en français, maths ou anglais.

Rens : 05.55.17.18.19

Mail : contact@famillesdefrance19.org

→ 39.19

« Violences conjugales, parlez-en avant de ne plus pouvoir le faire. appelez le 39.19 ». C'est avec cette phrase choc que le gouvernement a lancé mi-mars un numéro d'appel destiné aux personnes victimes de violences conjugales, le 39.19. *A Brive, SOS Violences conjugales fonctionne en continu : 05.55.88.20.02*

→ Téléthon

101.472.581 euros de promesses de dons au compteur du Téléthon 2006. Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates de la prochaine édition : Le 21^e Téléthon se déroulera les 7 et 8 décembre.

ANOTER

Le calendrier des sorties culturelles, des loisirs et des sports, de la quinzaine

La nuit des musées

Le Ministère de la Culture et de la Communication présente

LA NUIT DES MUSÉES

SAMEDI 19 MAI 2007
entrée gratuite*

www.nuitdesmusees.culture.fr

Pour cette nouvelle édition de La Nuit des musées, le musée Labenche vous attend pour une visite insolite et entièrement gratuite. Vous serez accueilli en costumes de l'époque classique et pourrez admirer des démonstrations de filage et de tissage rustiques, comme ils se déroulaient au cours des temps. Tout au long de la soirée, diverses animations seront proposées dans une ambiance 17^e et 18^e siècles (magicien échassier et son orgue de barbarie, flûtiste luthier et un joueur de citole...). « La Nuit des musées », c'est aussi l'occasion de découvrir 100 000 ans d'histoire de l'Homme sur notre territoire en 17 salles. Découvrez ou redécouvrez le très bel Hôtel civil noble Labenche, à la lumière d'une nuit magique.

Samedi 19 mai de 19h30 à 1h du matin, musée Labenche. Entrée gratuite.

→ CHANT CHORAL

CHANTICLEER OU LE VOYAGE AMÉRICAIN

Le 27 juillet, le Festival de la Vézère accueille à Brive Chanticleer, un étonnant ensemble vocal américain. A ne pas manquer.



Chanticleer possède un répertoire allant de la musique Renaissance au jazz, en passant par le gospel, le blues ou encore la musique contemporaine.

bien à part. A Brive, l'ensemble présentera « Un voyage américain » soit un panorama en cinémascope de la musique américaine d'hier et d'aujourd'hui.

Dirigé depuis 1984 par Joseph Jennings, qui lui a donné son répertoire populaire, l'ensemble Chanticleer donne une centaine de concerts par an, aux Etats-Unis comme partout dans le monde. En 28 ans de carrière, le groupe a enregistré une quinzaine d'albums, tous chez Warner Classic. Il y a quelques semaines, les douze chanteurs ont créé à New-York une œuvre, « En l'honneur de la paix », une partition commandée à cinq grands compositeurs. ● P.C

L'une des attractions du 27^e Festival de la Vézère (10 juillet/24 août) a pour nom Chanticleer. Un patronyme aux consonances françaises pour cet ensemble vocal américain dont l'une des particularités est de compter parmi ses douze choristes, six hautes-contre, la voix masculine la plus élevée. Fondé en 1978, ce groupe originaire de Floride, a conquis une réputation d'excellence dans l'interprétation d'un répertoire allant de la Renaissance - sa vocation première - au jazz, en passant par le gospel, le blues ou encore la musique contemporaine.

Il y a quelques semaines, Christine Bullin, la responsable de Chanticleer était à Brive pour visiter la collégiale Saint-Martin où l'ensemble donnera son unique concert corrézien. « Il est très important pour nous de venir en Europe et en France, car les origines de la musique classique se trouvent ici, comme les plus belles salles. » Un plaisir partagé car le public français semble tomber sous le charme à chacun des récitals de l'ensemble, appréciant sa précision, l'étendue de son répertoire. Sans parler de la prestance scénique des artistes qui n'hésitent pas à bouger sur scène, faisant de Chanticleer une chorale

Vendredi 27 juillet, 21h, collégiale Saint-Martin. Rens. et rés. : 05.55.23.25.09. Festival de la Vézère - Maison des associations - place J.M.Dauzier.



→ EXPOSITIONS



→ NORTON MAZA

L'exposition présentée cette année par le FRAC Limousin, est une installation de l'artiste chilien Norton Maza, élaborée à la Souterraine, en 2006, dans le cadre d'une résidence de l'artiste. S'appuyant sur les modèles diffusés par les médias les plus divers, il reconstitue à l'identique, pièce après pièce, une maison avec des matériaux de récupération. A l'image de son parcours personnel, il s'agit pour Norton Maza de présenter deux mondes qui se confrontent...

Norton Maza est né à Lautaro au Chili en 1971. Il vit et travaille à Santiago du Chili.

Jusqu'au 28 mai à la chapelle Saint-Libéral. Entrée libre.

→ L'ARBRE DANS LA VILLE

Exposition de cordel de poésie. Jusqu'au 12 mai, à la Bibliothèque municipale.

→ LAISSEZ-VOUS CONTER L'ARDOISE

Cette exposition de l'association Pays d'Art et d'histoire Vézère Ardoise est agrémentée d'objets appartenant aux collections du musée ou privées ainsi que deux maquettes de Compagnons. Jusqu'au 10 mai, salle d'exposition temporaire du musée Labenche.

→ MUSIQUE

RENAUD, LE RETOUR DU CHANTEUR ÉNERVANT



Renaud le retour, c'est le samedi 19 mai, à l'Espace des Trois Provinces. Bio express d'un chanteur énervé et énervant.

Fils d'un professeur d'allemand, auteur de romans policiers et d'une mère issue d'une famille prolétaire du Nord, Renaud Séchan grandit à Paris. Peu porté sur les études qu'il abandonne vite, il est en revanche rapidement intéressé par la politique. Dès 1968, anarchiste comme son père, il compose et interprète ses premières chansons entre les barricades. Après cela, il veut être comédien et se joint cinq mois à la troupe de Romain Bouteille où travaillent déjà Coluche et Miou Miou. C'est justement Paul Lederman, le producteur de Coluche, qui va le remarquer et lui proposer de se produire sur scène avec ses propres compositions. C'est en 1975 que sort son premier album, « Amoureux de Paname ». Dans un argot caractéristique, Renaud incarne avec humour la révolte, l'amour, la poésie de la vie atteignant l'apogée de son succès dans les années 80. Mais en 1997, le départ de sa femme le fait sombrer dans l'alcool et la dépression. Avec « Boucan d'enfer », en 2002, Renaud fait son grand retour, retour confirmé avec « Rouge sang ». ●

Samedi 19 mai, 20h30, Espace des Trois Provinces. Rens. et billetterie : SIJ, place J.M. Dauzier. Tél. : 05.55.23.43.80.

→ GRAND ÉCRAN

CINÉMA ALLEMAND AU REX

En mai, le Centre culturel et le cinéma Le Rex présentent un cycle consacré au cinéma allemand.



- **Ping-Pong** de Matthias Luthardt (2007)
(Jusqu'au 8 mai).

- **Requiem** de HC. Schmid (2006)
(du 9 au 15 mai)

- **Montag** de Ulrich Köhler (2006)
(du 9 au 15 mai)

Egalement à l'affiche :

- **Les Enragés** de Detlev Buck
- **Le Candidat** de Niels Arestrup
- **Good bay Bafana** de Bill August
- **L'ami de la famille** de Paolo Sorrentino
- **Iirina Palm** de Sam Gabarski avec Marianne Faithful
- **C'est Gravidia qui vous appelle** de Alain Robbe-Grillet



→ AU JOUR LE JOUR

→ **Vendredi 4 mai**
Quand la Corrèze était un pays viticole

Conférence pour l'Université du 3^e âge de Jean-Michel Valade, professeur au lycée Cabanis, chargé du service éducatif du Centre Michelet.
15h, Cinéma Rex
Tél. : 05.55.17.84.76.

→ **Mercredi 9 mai**
La ronde des histoires

Lecture de contes avec Isabelle Machado.
15h, Bibliothèque municipale.
Enfants à partir de 5 ans.
Entrée libre.
Tél. : 05.55.18.17.50.

De Delacroix à Cézanne

Conférence d'André Piazza pour l'Alliance française.
20h30, salle vidéo du lycée d'Arsonval.

Apprenez l'allemand

avec l'association limousin Franco-allemande (ALIFRAL).
20h30, café de la poste.
Rens. : 06.14.60.30.43.
<http://alifral.free.fr>

→ **Jedi 10 mai**
Magie du diamant

Conférence pour le cercle de lecture ALF de Florence Pozarnik, gemmologiste.
20h30, Maison des associations. Tél. : 05.55.17.26.08.

→ **Vendredi 11 mai**
Aujourd'hui, notre société peut-elle vivre sans se soucier de son environnement ?

Conférence de Jean-Marie Pelt, Président de l'Institut Européen d'Ecologie, Professeur émérite de l'Université de Metz.
20h30, lycée Bossuet.

→ COMÉDIE MUSICALE

SARAH : SUR LES CHEMINS DE LA MUSIQUE

Dix jeunes chanteurs de la région sont à l'affiche d'une comédie musicale présentée le samedi 12 mai, salle Brassens.

C'est l'histoire d'une bande de jeunes artistes en tournée. Ils racontent leur vie, leur quotidien fait de rencontres, d'amours et de ruptures, de voyages et de découvertes. « Sarah sur les chemins de la musique », une comédie totalement musicale, est interprétée par une dizaine de jeunes chanteurs amateurs - ils ont tous entre 18 et 30 ans - sélectionnés lors d'auditions organisées durant l'année dernière en Corrèze et en Haute-Vienne. Le rôle titre de Sarah est tenu par... Sarah, une chanteuse professionnelle pas plus âgée que ses camarades de scène. L'idée de cette comédie est née d'une rencontre entre Christian Merckx et Francis Dorian. Le premier, agent d'artistes avait lancé ses auditions en vue de former un plateau de tournée. Le second, fondateur et créateur de l'École de musique et de variétés de Brive faisait



partie du jury de professionnels de la première audition. De la rencontre des deux hommes devaient donc naître l'idée d'une comédie musicale basée sur une trentaine de titres écrits et composés par Francis Dorian. Soit autant de compositions originales sur des rythmes latino, jazz ou disco qui donnent à cette œuvre les atours d'un beau rendez-vous dansant. Avant d'entamer sa tournée en France, « Sarah : sur les chemins de la musique » sera présentée en avant-première à Brive, le 12 mai prochain, à 20h30, salle Brassens. **Prix des places : 5 euros.** **Billetterie : Les 3 Epis Privat.**

→ THÉÂTRE

TOUJOURS ENSEMBLE

C'est en Roumanie du temps de Ceausescu. Deux sœurs unies par le théâtre. Une dictature les sépare. Correspondance Est-Ouest. En Suisse, Alexandra connaît la solitude et la faim. En Roumanie, Iona apprend la compromission. Ces deux jeunes femmes, à travers leurs expériences uniques, nous parlent de la difficulté à vivre ici comme là-bas, de la douleur de se construire, de se trouver... « Humour à fleur de peau, qui s'empresse de rire de tout, de peur d'en pleurer. Pas la plus petite trace de complaisance, pas d'appel à la pitié » dans ce texte d'Anca Visdei, que la compagnie Sur le Fil, présentera cet été au Festival d'Avignon, et plus près de nous le 14 juin, au Théâtre des Gavroche, rue Viallatoux. Avec Séverine Garde et Amandine Jarry. Mis en scène : Jean Faure.

Judi 10 et vendredi 11 mai, 20h30, Théâtre de la Grange. Tél. : 05.55.86.97.99.



→ AU JOUR LE JOUR

→ **Samedi 12 mai**
Sarah : sur les chemins de la musique

Comédie musicale (voir notre article).

20h30, salle Brassens.

→ **Judi 10 et vendredi 11 mai**
Toujours ensemble

une pièce d'Anca Visdei, interprétée par la compagnie Sur le Fil. Mise en scène : Jean Faure. (voir article).

20h30, Théâtre de la Grange.
Tél. : 05.55.86.97.99.

→ **Dimanche 13 mai**



Vestiaires

Pièce écrite et mise en scène par M. Belletante et N. D'Introna.

Les deux metteurs en scène se sont librement inspirés du texte de David Storey « The Changing Room » et ont composé quinze séquences qui explorent le rugby de l'intérieur.

20h30, Espace des Trois Provinces. Res. : 05.55.86.14.58.

→ **Lundi 14 mai**

Gloria

Récital de l'Ensemble vocal de Brive. Direction : Jean-Marie Fichter.



20h30, collégiale Saint-Martin.

→ LECTURE, ÉCRITURE

PRIX DES LECTEURS : DEVENEZ JURÉ !

Le jury du Prix des lecteurs, composé de 25 personnes passionnées de lecture, va être constitué. Vous aimez lire? Adressez votre candidature à la Bibliothèque avant le 15 mai.

Créé l'an passé par la Ville de Brive, le Prix des lecteurs récompense un roman paru entre septembre 2006 et juin 2007. Le jury de la première édition avait choisi *La petite fille de Monsieur Linh* de Philippe Claudel (éd. Stock) qui est lui-même venu recevoir son prix et rencontrer ses lecteurs.

Le jury du Prix des lecteurs est composé de 25 personnes passionnées de lecture. Elles ont pour mission de lire l'ensemble des romans sélectionnés par le comité d'organisation et de donner leur avis puis de voter.

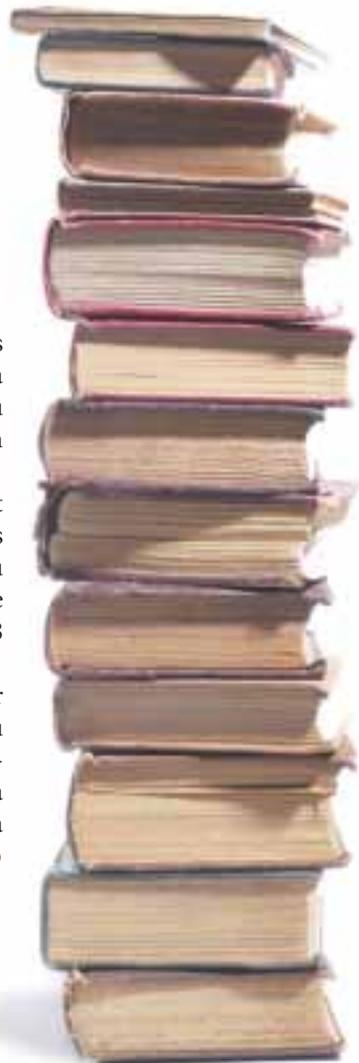
Le jury est constitué en mai, la lecture des ouvrages sélectionnés se déroule en juin, juillet et août. Dès la rentrée de

septembre commencent les rencontres suivies de la délibération et du vote du jury. Après délibération, un seul livre sera primé.

La proclamation officielle et la remise du Prix des lecteurs a lieu pendant la Foire du livre qui aura lieu, cette année, les 26, 27 et 28 octobre.

Si vous souhaitez devenir membre du jury, envoyez ou déposez une lettre de motivation **avant le 15 mai 2007** à la Bibliothèque, un courrier sera adressé aux lecteurs retenus. ●

Bibliothèque municipale,
Prix des lecteurs,
place Charles de Gaulle,
19100 Brive.



→ AU JOUR LE JOUR

Res. : 05.55.86.14.58.

→ **Mardi 15 mai**

Tramps (ou il pleut dans mes chaussures)

Une pièce de et par la Compagnie des Indiscrets.
Mise en scène : Lucie Gougat.
20h30, Théâtre de la Grange.
Tél. : 05.55.86.97.99.

→ **Samedi 19 mai**

Renaud en concert

Voir article page 28).
20h30, Espace des Trois Provinces.

→ **Dimanche 20 mai**

Récital de l'Alauzeta

15h, église des Rosiers

Au bar 5th Avenue

- **Samedi 5 mai :**

Angos (pop-rock) ;

- **Samedi 12 mai :**

Rosendo Frances en solo (blues-pop-rock) ;

- **Samedi 19 mai :** Lolargol brothers (hard-rock blues).

Tél. : 05.55.87.01.02.

Au Maryland

- **Vendredi 4**

et **samedi 5 mai :**

David Gentilini (reggae swing) ;

- **Vendredi 11 mai :**

Mario (chanson française) ;

- **Samedi 12 mai :**

soirée dansante rock ;

- **Mercredi 16 mai :**

soirée lecture autour de l'œuvre de Lilly-Marie Fabre.

- **Vendredi 18 mai :** session acoustique irlandaise.

→ PRIX DU CORDEL

SAMEDI 12 MAI À 15H, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Inspiré d'une tradition de la péninsule ibérique, le Cordel consiste à écrire des petits poèmes et à les suspendre sur des cordes tendues dans la rue ou entre les balcons. Cette joyeuse idée a été reprise par la directrice de la Bibliothèque, Danièle Vandebossche, et un Prix du Cordel a été créé pour inciter chacun à écrire (deux catégories : adultes et jeunesse). Cette année, 85 adultes et 120 jeunes ont participé et les poèmes sur le thème « L'arbre dans la ville » sont suspendus dans le hall de la bibliothèque. Le jury, composé de neuf personnes, lit les poèmes de façon anonyme et les lauréats seront proclamés le 12 mai. Rendez-vous à la bibliothèque pour ces instants magiques de poésie.

→ SPORT

→ CAB RUGBY

L'histoire d'un club dans un grand livre



Deux supporters du CABCL ont réalisé un grand livre maison retraçant 80 ans d'histoire de leur club.

Is ont la gouaille des passionnés, de ceux qui débattraient des heures, le verbe haut, de la justesse d'une action de jeu. Leur façon à eux de refaire le monde ! L'un collectionne ballons, maillots, affiches... à en tapisser tout son bar en Noir et Blanc. L'autre compilerait plutôt les photos. « Nous avons chacun un musée », s'amuse Claude Penchaud. Plus supporter que lui, difficile ! L'idée de faire un livre souvenir, c'est lui, un peu

avant l'anniversaire de la Coupe d'Europe. Elle a trouvé écho dans la passion tout aussi dévorante de son cousin Marc Buchez. En un mois, ils ont réalisé leur grand livre (65cm sur 100) qui vaut son poids de reproductions photos. Au fil des pages, 80 ans d'histoire du club, de 1920 à 2000. Sur la couverture, la première affiche connue du CAB, puis toute de suite après, la première équipe ayant foulé le stadium lors de son inauguration. Les pages reconstituent les saisons jusqu'au début de l'ère professionnelle. Les équipes arborent les mêmes couleurs mais les visages, les coiffures, les postures, marquent les époques. On y

redécouvre même ceux de la tournée en Afrique du Sud, et parmi eux Patrick Sébastien, posant fièrement sur le perron de Castel Novel.

« La conception et le montage sont entièrement maison. Vu les dimensions, il a fallu tout encollé à la main », expliquent nos deux larrons. Un troisième, Alain Chaucheprat, leur a prêté main forte pour assembler ces 28 pages. « Mais nous pourrions en ajouter. » Le livre est quasiment achevé. Reste encore à récupérer des dédicaces et quelques photos. Cet exemplaire unique sera ensuite présenté et prêté au club cabiste pour être exposé. ●

Renseignements :
05.55.17.11.32. M.C.M.

→ VÉLO - MARCHÉ



→ LA CORRÉZIENNE

Le Cyclorandonneur briviste organise mardi 8 mai la Corrézienne, une randonnée VTT ouverte à tous, licenciés ou non, avec des parcours pédestres. Départ d'Estivals pour trois circuits VTT de 25, 40 et 55km et deux marches de 15 ou 20km. Des ravitaillements sont prévus sur tous les circuits. Accueil dès 7h pour un départ libre à 8h30. Tarifs VTT : 7€ FFCT, 10€ sans ; moins de 18 ans, gratuit FFCT et 5€ si non.

Tarif marche : 4,50€.

Rens : 06.84.56.14.14 ou 06.73.37.28.54.



→ BELLE RANDO ET PETITE BOUCLE

Vendredi 13 mai, l'ASPTT Brive organise pour la deuxième année autour du lac du Causse deux manifestations simultanées. La Belle rando gaillarde est une épreuve sportive, chronométrée sans classement, ouverte à tous les cyclistes de plus de 18 ans. Elle se déroule sur un circuit de 100, 130 ou 160km. Départ à 8h30 de la base VTT de Lissac. Inscriptions : 20€ avant le 7 mai, 25€ sur place (comprenant un repas servi à l'arrivée). Parallèlement, la Petite boucle, randonnée pédestre, propose une découverte en famille sur un circuit de 12km autour du lac. départ à 10h de la base VTT.

Rens : 05.55.24.24.49.

Email : asptt.brive@wanadoo.fr.

→ SPORT

24H PEDESTRES JUSQU'AU BOUT ET PLUS LOIN

Courir pendant 24 heures, enchaîner le maximum de kilomètres... Un pari fou ! Celui des ultrafondeurs, les **17 et 18 mai** sur le parc de la Guierle.

C'est de « l'ultra-fond », de l'athlétisme qui pousse bien au-delà du marathon. Le départ sera donné à 10h, le jeudi de l'Ascension. Ils et elles devraient être une bonne trentaine venus de toute la France. Pendant 24 heures, ces coureurs de l'extrême vont enchaîner les tours sur un circuit fermé d'environ 1km empruntant le parc de la Guierle.

SOUPE ET PÂTES À TOUTE HEURE

Leur but : afficher le maximum de kilomètres dans ce laps de temps. Et donc, courir sans cesse, en minimisant les arrêts, repos, repas ou massages. A chacun de gérer. Le record enregistré à Brive est de 255km pour les hommes et de 235 km pour les femmes.

« Le challenge est tout autant physique que mental », explique Patrick Marani, président du Pays de Brive athlétique club organisateur. Et pour ne pas perdre de temps, les concurrents boivent et mangent dans leur foulée, emportant avec eux leur assiette. « Le poste ravitaillement est très important. Il mobilise 3 à 4 personnes en

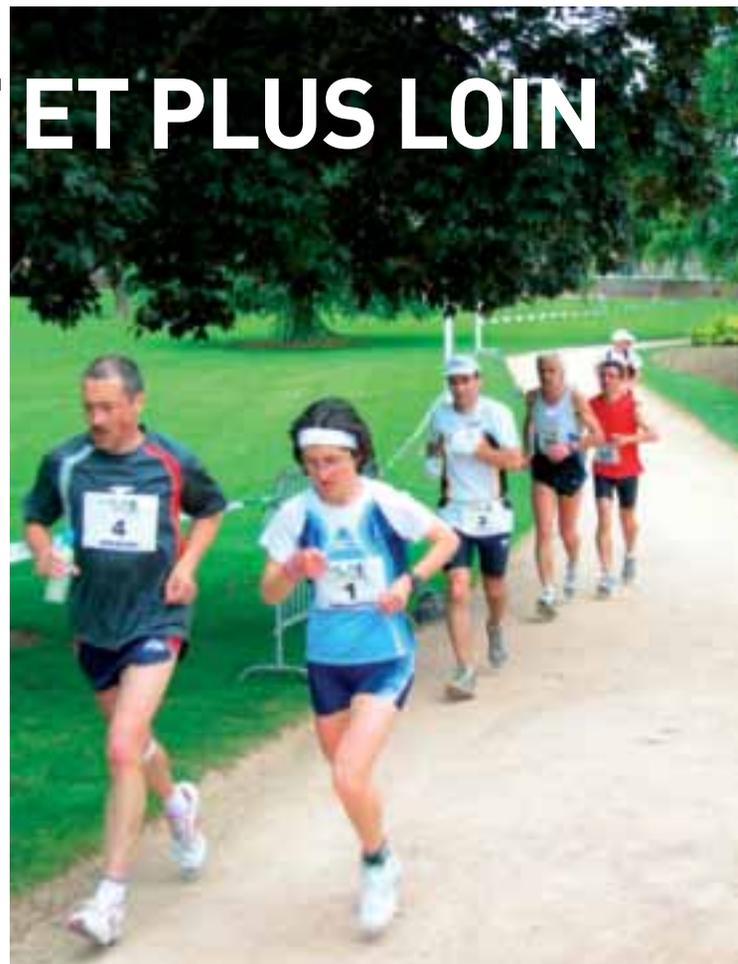
permanence », explique Sylvette Goudounesque. « Certains veulent des soupes, d'autres des pâtes, quelle que soit l'heure. » En tout 1500 litres d'eau, 20kg de pâtes, autant de soupe maison, la moitié de riz... A la mesure de l'effort à fournir !

Ces 24 heures, sixièmes du genre, ont l'originalité de se situer en ville dans un décor de verdure, ce qui en fait l'attrait pour les participants comme pour le public qui peut suivre à l'envie le déroulé de la course. Un affichage électronique permet de suivre le kilométrage des coureurs.

« ÊTRE FORT DANS SA TÊTE »

« C'est l'occasion de voir une discipline de l'athlétisme peu connue, car récente et faiblement médiatisée. Le premier 100 km de Millau date de 30 ans et les 24h de 20 ans », commente Patrick Marani.

« Il y a un côté irréaliste, à les voir tourner jusqu'au bout de leurs forces », reconnaît le président qui s'est lui-même frotté à l'ultrafond. « J'ai commencé par 10 km puis 20, 30 et puis 100. C'est la curiosité d'aller plus loin, une lutte contre soi-même. Il faut puiser en soi, être fort dans sa tête. Le



plus dur, c'est la nuit. C'est une école où l'on apprend à se surpasser, à dominer la souffrance physique et morale. »

Le gros des pratiquants s'échelonne entre 40 et 60 ans. Mais la discipline attire plus large. C'est bien connu, l'endurance vient avec l'âge. Comme ce personnage un peu atypique, un vétéran 4 dont le plaisir est d'enchaîner d'un week-end sur l'autre les 24h.

Les femmes aussi. « L'an dernier, nous avons vu arriver une vétéran 4. Une première ! Elle avait déjà fait un 100 km et décidé de passer sur un 24h à plus de 70 ans. Elle a fini 3°.

Brigitte Bec a aussi explosé le record de France dans les 235 km, 20 km de plus d'un seul coup, arrivant même première au scratch. Sylvie Peuch du PBAC a poussé le record du Limousin à 173,752 km. »

Le PBAC qui a vu ses effectifs grimper cette année à 53 licenciés, n'est pas pour autant un club d'ultras. S'y pratique la course sur route « à taille humaine », à sa distance et « chacun à son rythme ». ●

M.C.Malsoute

Rens : 05.55.22.00.24 ou 05.55.84.18.94 et sur le site pbac19.net.

LE GALA FERA FONDRE LA GLACE

12 MAI → De 4 à... 45 ans, ils seront tous là. Une centaine à se succéder pendant deux heures sur la glace, la veille de la fermeture des lieux. Les licenciés du Brive patinage club joueront ainsi l'apothéose d'une saison, leur traditionnel gala, qui cette année emprunte le thème « Quand on arrive en ville ». Ce conte moderne commence par un cambriolage et enchaîne scènes et décors autour d'une peluche... on ne vous en dit pas plus.

Après ce gala, le club remisera ses patins en attendant la réouverture de septembre. Son credo : la danse sur glace qui se pratique de préférence en couple et n'intègre pas de sauts comme le patinage artistique. Le club compte une majorité de jeunes (accueillis dès 4 ans) en initiation, détection et compétition. « L'objectif est que chacun trouve son compte, puisse « s'éclater sur la glace », assure Frédéric Santelli, membre du bureau. « Et pour les adultes regroupés en loisirs, c'est un moyen de détente. » Le club intègre également du patinage synchronisé qui compte une quinzaine de jeunes dont un garçon. De façon générale, la discipline se décline principalement au féminin, d'où la difficulté pour la compétition de constituer des couples. Un sport qui pour Frédéric Santelli, lui-même pratiquant, a pourtant de sérieux atouts : « il permet à l'enfant de travailler l'équilibre, le sens de la musique pour suivre le rythme... et la confiance en soi pour dépasser les nombreuses chutes du début. » ●



et la confiance en soi pour dépasser les nombreuses chutes du début. » ●

Rens : 06.24.94.20.99.

Gala de patinage, samedi 12 mai, 20h30 à la patinoire municipale. Entrée : 8€ adulte, 6€ moins de 12 ans.

→ AGENDA SPORT DU 5 → 20 MAI

→ À DOMICILE

Samedi 12 mai, en N1 masculine, le CABCL volley rencontre le Racing club Strasbourg, à 20h au gymnase Rollinat.

→ PISCINE

Le stade nautique municipal est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h à 14h et de 16h à 20h (mardi à partir de 17h), mercredi de 12h à 20h, samedi de 12h à 18h et dimanche de 9h30 à 12h30. Entrée à 2,80€ (2,30 pour les moins de 16 ans). Possibilité d'abonnement. Le port du bonnet est obligatoire pour accéder aux bassins.

Rens : 05.55.74.37.27.

→ PATINOIRE JUSQU'AU 13 MAI

La patinoire municipale est ouverte au public jusqu'au 13 mai : mercredi de 10h à 11h45 et de 14h30 à 17h15, vendredi de 20h30 à 22h45, samedi de 14h15 à 16h45 et de 20h30 à 22h45, dimanche de 10h à 11h45 et de 14h30 à 17h15. Entrée avec location de patins à 6,40€ pour adultes et 4,90€ pour scolaires et étudiants. Possibilités d'abonnements. Attention, le port de gants est obligatoire.

Rens : 05.55.74.34.62.

→ PIED AGILE

Départ de l'Auberge de jeunesse : dimanche 6 mai, 18km au nord de Brive (R.V. à 10h15 en raison du deuxième tour des élections et départ à pied de l'AJ) ; dimanche 13 mai, 25km à Donzenac (R.V. à 8h45) ; dimanche 20 mai, le club participe à la Rando des viaducs à Vignols (R.V. à 7h30)..

Rens : 05.55.24.34.00.

→ RANDO GAILLARDES

Départ du parking de la patinoire. Le club organise des sorties entre 12 et 15 de km, le mercredi après-midi et dimanche (alternativement matin et après-midi).

Rens : 05.55.86.94.03.

PRÊTS POUR LES 10 KM DE BRIVE ?

S'INSCRIRE → Incontournable ! La 15^e édition de Courir à Brive aura lieu vendredi 25 mai. Au menu : cinq courses enfants à partir de 18h20 (une de plus que l'an dernier pour obtenir des tranches d'âge plus homogènes) suivies des 10km, versions populaire (départ 20h) ou des « As » (départ 21h15). Autre motivation pour les coureurs, des challenges collectifs au sein des courses, « écoles » et « entreprises ». Les courses sont ouvertes à tous, licenciés ou non (certificat médical obligatoire). Nouveauté : un engagement à deux prix, à 10€ avec un t-shirt en coton ou 13€ pour le t-shirt technique. Pour les enfants, l'engagement est à 2€. Rens : 09.51.76.07.26 ou 05.55.17.24.02. Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site www.courirabrive.cabcourse.info. ●



→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère



BRIVE PRATIQUE

SAPEURS POMPIERS : 18
SMUR : 15
POLICE SECOURS : 17
GENDARMERIE : 05.55.86.08.12
DÉPANNAGE GAZ : 05.55.23.17.19
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ : 08.10.33.31.19
URGENCES SOCIAL : 115
MÉDECINS DE GARDE : 05.55.17.46.00
SOS MÉDECINS : 05.55.20.67.67
DENTISTE DE GARDE : 15
PHARMACIEN DE GARDE : 05.55.17.46.00
SOS VIOLENCES CONJUGALES : 05.55.88.20.02
SOS AMITIÉ : 05.55.79.25.25
ENFANCE MALTRAITÉE : 08.00.05.41.41
MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES : 05.55.17.20.20
ENTRAID'SIDA : 05.55.33.54.33
VÉTÉRINAIRE DE GARDE : 05.55.17.46.00
SPA : 05.55.86.05.70
AÉROPORT DE BRIVE (réservations) : 05.55.86.88.36
ALCOOLIQUE ANONYMES : 05.55.74.29.99
BRIVE AVF ACCUEIL : 05.55.23.62.82
CENTRE HOSPITALIER : 05.55.92.60.00
CENTRE MÉTÉO : 08.92.68.02.19
CENTRE ANTI-POISON ANIMAUX : 02.40.68.77.40
DÉPANNAGE EAU/ASSAINISSEMENT : 05.55.18.99.18
FOURRIÈRE (VÉHICULES) : 05.55.17.46.00
FOURRIÈRE (ANIMAUX) : 05.55.24.03.72
HÔTEL DE POLICE : 05.55.17.46.00
INFOBUS (Réseau StUB) : 05.55.74.20.13
MAIRIE : 05.55.92.39.39
OFFICE HLM : 05.55.87.98.50
POINT ECOUTE JEUNES 19 : 05.55.87.47.51
OFFICE DU TOURISME : 05.55.24.08.80
MAIRIE SERVICES : 0800 50 93 93

→ LES NAISSANCES

2 AVRIL : Sofia AYA de Said AYA et Layla BAHAJI ; Kathrina YIP de François YIP et Em Chantra KHUY.
3 AVRIL : Charlotte, Marie-Gabrielle CÉLÉRIER de Guilhem CÉLÉRIER et Caroline BALAGNA.
4 AVRIL : Martial, Pierre BERGER de Arnold Pierre BERGER et Isilda FERNANDES NOVAIS ; Yoan PEYBERNES de Dominique PEYBERNES et Elodie HASSELBERGER.
5 AVRIL : Dorian, Jean-Bernard BAREIGE de Fabien BAREIGE et Stéphanie DELPY.
6 AVRIL : Hana AMARA de Mohammed AMARA et Samira EL MALLOULI ; Itan, Lakhdar HADDOU de Lakhdar HADDOU et Virginie GIRE.
8 AVRIL : Malone DROUET de Jérôme DROUET et Christelle CHAUMONT ; Bérangère GUZZONATO de Philippe GUZZONATO et Johanna LEGER. Auxence PIRES de David PIRES et Isabelle MAURY.
9 AVRIL : Gabin, Simon BLANC de Matthias BLANC et Marie-Pierre DUPONT ; Angel MACE de David MACE et Stéphanie POURTULAS ; Noa, Enzo SOARES de David SOARES et Céline DUBORD.
10 AVRIL : Noah, Albert, Bernard SAHUQUET de Didier SAHUQUET et Natacha SALGUES.
11 AVRIL : Kévin, Théo MAZURIER de Joël MAZURIER et Soyika BONEBE ; Héloïse MORONI de Olivier MORONI et Stéphanie RUPP.

Brive magazine s'associe à la joie des heureux parents.

→ ILS S'AIMENT

6 AVRIL : Karim ARYOUBI et Amal AOUNZOU.
14 AVRIL : Julien LAURENT et Florence ESTAGER ; Steven LOUCHART et Fabienne GENESTE.

Brive magazine adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

→ ILS NOUS ONT QUITTÉS

31 MARS : Anna FRAYSSE, épouse PEYRICHOU.
3 AVRIL : Paulette GAVINET, veuve RAYNAL ; Janine PIRAUD, veuve ARTIGALA.
4 AVRIL : Robert ARNOUX ; Raymond FLAMENT.
5 AVRIL : Martin GAYERIE ; Charles RAFARD.
7 AVRIL : Rolande AUBERT, épouse RIVASES ; Paul PESME.
8 AVRIL : Jean BOURGNINAUD.
9 AVRIL : Léo MAGNAC.
10 AVRIL : René CHAUVIGNAT ; Daniel COCQUERELLE ; Odette LEGRIS, veuve CHABRERON.
12 AVRIL : Jean-Marie BOURG ; René BUISSON.
13 AVRIL : Maria BRUNIE, veuve BENOIT ; Marcelle FAURIE, veuve BARIAL ; Marcel PICHENOT.
14 AVRIL : Roger DELON.

Brive magazine présente ses sincères condoléances aux familles

→ LA MAIRIE ET SES ANNEXES

• MAIRIE DE BRIVE

Place de l'Hôtel de ville
 Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 ; le samedi de 8h30 à 12h (pour les urgences entre 12h et 18h, appelez le 06.24.31.79.21 et pour les décès 06.11.71.97.61).
Rens : 05.55.92.39.39

• MAIRIE ANNEXE DE TUJAC

Centre Jacques Cartier
 Ouvert le mardi de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h, et le vendredi de 13h30 à 17h30.
Rens : 05.55.86.34.60

• MAIRIE ANNEXE DE RIVET

1 impasse Abrizio. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 11h30.
Rens : 05.55.87.29.23

• MAIRIE ANNEXE DES CHAPELIES

Petite poste, 7 rue Le Corbusier
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 11h30.
Rens : 05.55.74.01.08

• LA MAISON DU BÉNÉVOLAT

10 Bd Marx Dormoy. **05 55 87 39 03**